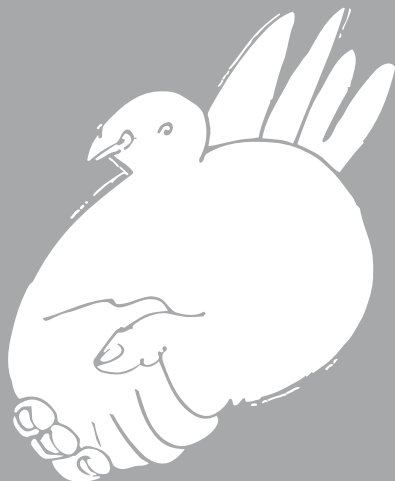


# RENCONTRES POUR LA PAIX



Belgique – België

P.P. – P.B.  
1360 PERWEZ  
BC30219

P701049

Bulletin interne de liaison des « Rencontres pour la Paix »

Éditeur responsable : Jean Verstappen

**Boulevard Général Jacques, 126 – 1050 Bruxelles**

Édito :

Hypocrisie sélective des « droits de l'homme »  
à géométrie variable

Proche et Moyen Orient :

Palestine, un territoire occupé

Afrique centrale :

«Sécurité» et «bonne gouvernance» made in USA

Rwanda, un développement à deux vitesses

Kigali : avril 1994

Génocide rwandais, génocide des Tutsis  
ou génocide des Grands Lacs ?

DOSSIER : Quel négationisme pour quelle défense de la  
dictature FPR au Rwanda et dans les Grands Lacs ?

DÉSARMEMENT  
SOLIDARITÉ  
COOPÉRATION

# Hypocrisie sélective des « droits de l'homme » à géométrie variable

## Une stratégie militaro-politique

Les diverses et nombreuses associations nationales comme internationales de défense des droits de l'homme sont de plus en plus actives, les conflits et tensions politiques devenant de plus en plus nombreux, provoquant de multiples violations des droits de l'homme. Dans la recherche d'un monde meilleur et plus juste, il est indispensable que ces actions continuent et se développent.

Mais pourquoi donc certains cas de violations des droits de l'homme ainsi que leurs véritables auteurs ne sont-ils pas dénoncés ?

Deux exemples sont significatifs. Il s'agit des populations palestiniennes et de celles du Kivu en RDC. Ces deux cas sont graves et alarmants, d'autant plus qu'ils sont banalisés par les médias et la « communauté internationale ».

### La Palestine

Depuis 60 ans, les Palestiniens attendent toujours « leur » État promis par des résolutions de l'ONU jamais appliquées. Ils vivent aujourd'hui sur 22 % de leur ancien territoire avec 3 800 000 réfugiés dans les pays voisins. Ils sont soumis à une intense colonisation juive et à une occupation militaire israélienne. La bande de Gaza, en grande partie détruite par la récente invasion militaire israélienne, doit survivre à un blocus général qui ne laisse passer que quelques camions de farine.

La population de Gaza vit dans des ruines sans médicaments ni nourriture. La réunion des pays donateurs pour la reconstruction de Gaza reste sans suite. Israël qui

se déclare « État juif » mène un véritable génocide contre les Palestiniens profitant au maximum de son alliance inconditionnelle avec les USA. Mais que font donc les associations et ligues pour la défense des droits de l'homme ?

On propose un dialogue pour régler le « conflit israélo-palestinien », on tergiverse sachant très bien que les milieux sionistes aux USA comme en Israël n'accepteront jamais un État palestinien souverain dans ses frontières de 1967. Sans vergogne et se moquant des « recommandations internationales », Israël continue le démantèlement des territoires palestiniens, son objectif final étant la récupération de toute la Palestine.

### Le Kivu en RD Congo

Aujourd'hui, dans des conditions évidemment différentes, le même drame se joue depuis 1990 en Afrique centrale où la douloureuse réalité du génocide rwandais ne doit pas occulter une autre réalité, celle des crimes de guerre et contre l'humanité commis par les troupes de l'APR, l'armée tutsie du général Kagame. Ces crimes font d'ailleurs l'objet de 2 actes d'accusation de juridictions de compétence universelle, l'une française, l'autre espagnole. Le régime de Kagame, qualifié de dictatorial et même de criminel par certains parlementaires belges, a mené depuis 1990 à nos jours des guerres, des destructions, des pillages, des viols et des massacres qui ont fait 9 millions de victimes, dont tiers de Hutus rwandais, congolais

et burundais, et deux tiers de Congolais (chiffres cités dans les rapports de l'ONU).

Et actuellement, les tueries se poursuivent dans tout le Kivu dont la population vit dans la terreur et la misère.

Cette invraisemblable situation ne fait pourtant l'objet d'aucune enquête d'associations ou de ligues de droits de l'homme. Évidemment, comme Israël au Proche et Moyen Orient, le Rwanda est devenu en Afrique centrale et de l'Est un allié inconditionnel des USA. Le régime Kagame mène dans toute cette région une stratégie militariste conçue par les USA et ses alliés atlantistes. Il faut rappeler que Tony Blair est le conseiller privé de Kagame et que la Fondation pour l'Afrique de Bill Clinton a son siège à Kigali. Et la plus importante base militaire US en Afrique se trouve au Rwanda à proximité du Burundi et du Kivu.

Il y a deux ans, lors de sa visite à Kigali, le président Bush avait renforcé les liens militaires entre le régime Kagame et les USA. Il avait d'ailleurs déclaré que le siège de l'Africom serait fixé à Kigali. Il semblerait que le président Obama et son équipe du Département d'État se montrent plus prudents. Seraient-ce d'éventuelles condamnations de dirigeants du régime de Kagame par la justice pénale internationale ou des juridictions de compétence universelle qui pourraient embarrasser fortement Obama dans sa nouvelle politique africaine. De toute évidence, Washington hésite quant à son point de

chute en Afrique, même si le transfert de cet état-major sur le sol africain est chose acquise. Par contre, ce qui est à présent une réalité, c'est l'implantation au Rwanda (dans la région de Bugesera) d'une base militaire qui devrait rivaliser en importance avec celle de Kamina (RDC).

Récemment, ignorant superbement l'ensemble des guerres et conflits qui infestent toute la région des Grands Lacs, la Ligue internationale des droits de l'homme a organisé une large enquête en RD Congo sur les violations des droits de l'homme. Cette association a publié fin juillet son rapport largement diffusé et commenté dans tous les médias. Mais ce rapport constate une réalité malheureuse dénoncée depuis longtemps par nos amis congolais, spécialement ceux du Kivu. La réelle dérive vers le mobutisme dénoncée par le rapport est avant tout le résultat de la tutelle transatlantique sur la RDC. Tout comme Mobutu, Kabila est le président imposé par l'Occident, même si son élection fut le résultat d'une campagne électorale qualifiée de démocratique par les Européens qui l'avaient d'ailleurs financée. Mais ce rapport pose de nouvelles questions. Pourquoi le publie-t-on actuellement ? Et dans quel but réel ? Pourquoi condamner la malgouvernance congolaise et non la dictature criminelle du régime Kagame qui fait pourtant l'objet de 2 actes d'accusation de compétence universelle et de mandats d'arrêts via Interpol ? Quel parlementaire belge ou européen acceptera de

répondre à ces questions fondamentales pour la démocratie? Quel parlementaire sera assez courageux pour s'affranchir de la tutelle transatlantiste ou être assez honnête pour justifier la politique de la « communauté internationale » en Afrique centrale...

Il sera intéressant de voir quelle sera la politique que mènera dans cette région le nouveau ministre des Affaires étrangères belge Yves Leterme.

### Des réponses inquiétantes

À toutes ces questions pertinentes politiquement, on peut répondre par deux types de réponses complémentaires.

D'abord la volonté des multinationales de créer le chaos dans la région des Grands Lacs pour faciliter le pillage des ressources naturelles du Kivu et provoquer le démantèlement de la RDC. Comme Louis Michel l'a d'ailleurs proclamé, ils veulent tourner la page du Congrès de Berlin et redéfinir de nouvelles frontières en fonction de leurs exigences économiques.

Il est évident que des coopérations économiques et politiques en Afrique centrale et de l'Est peuvent stabiliser la région et favoriser le développement social si nécessaire. Mais à condition que ces accords régionaux soient conclus entre pays souverains libres de toute tutelle néocolonialiste et conservant leurs frontières actuelles.

Depuis 2001, la Commission Afrique centrale de « Ren-

contres pour la Paix » dénonce ces politiques néocolonialistes et criminelles qui ont fait des millions de victimes. Mais actuellement la stratégie transatlantiste dans cette région devient évidente. La récente rencontre Kabila-Kagame et la tournée de Hilary Clinton en Afrique sont les premiers éléments de la future constitution d'une union économique est-africaine au profit des multinationales occidentales sous le prétexte d'améliorer le sort des populations locales.

### Une réalité encore plus inquiétante... Une confrontation dans un monde bipolaire

Lors de la rencontre USA-Chine en juillet dernier à Washington, le président Obama a déclaré que le XXI<sup>e</sup> siècle sera façonné par les relations entre les USA et la Chine. Les dirigeants américains recherchent évidemment une coopération multiforme avec la Chine, leur principal créancier, mais dans le cadre d'un leadership mondial US.

Pour structurer ce leadership, les USA veulent contrôler militairement deux centres névralgiques, le Proche et Moyen Orient ainsi que le Centre et l'Est de l'Afrique, afin d'assurer leurs réserves en ressources naturelles.

Mais la Chine, elle aussi, a besoin de matières premières. La concurrence est inévitable et détermine la politique militaro-économique US. La Chine oppose sa stratégie pacifique de multipolarité politique, économique et sociale.

La Russie observe. Ses ressources naturelles lui permettent de renforcer sa stabilité socio-économique. Mais si la Chine, comme d'autres pays asiatiques, connaît actuellement une relance socio-économique, les USA s'enfoncent dans des contradictions multiples. Avec l'argent de l'État, les groupes financiers s'élancent dans une nouvelle bulle spéculative au détriment de l'économie réelle qui se dégrade de plus en plus provoquant une forte hausse du chômage. Et, en outre, l'énorme dette publique US s'alourdit constamment suite aux dépenses militaires engagées dans des guerres qui s'éternisent.

Et, comme toujours, l'Union européenne, devenue un simple appendice transatlantique US, ne compte plus sur l'échiquier politique mondial. Cette démission européenne sous prétexte qu'une mondialisation américaine est préférable à une mondialisation chinoise est un faux prétexte utilisé par la grande finance transatlantiste et le complexe militaro-industriel US.

Au lieu de s'enfoncer dans des guerres qui renforcent les déséquilibres mondiaux et de permettre les nouvelles spéculations des groupes financiers US, l'Union européenne devrait réaffirmer une politique internationale de stabilité et de régulation financière et économique dans une perspective de coopération mondiale solidaire et pacifique.

Peut-on espérer que le nouveau Parlement européen discutera efficacement de ces problèmes fondamentaux?

\*\*\*

### Une stratégie atlantiste en expansion

Les 8 années de présidence de G.W. Bush ont fortement déçu une majorité d'Américains. Et en outre cette période a profondément fissuré la cohésion politique, économique et militaire transatlantique. Mais aussi ces 8 années ont été les plus bénéfiques pour les groupes financiers et industriels occidentaux.

Les contradictions socio-économiques et la tournure des diverses expéditions guerrières devenaient alarmantes pour l'avenir des USA et la cohésion transatlantique. L'unitarisme de Bush avait provoqué trop de dégâts partout dans le monde. Il fallait calmer le jeu tout en conservant les mêmes objectifs mais en les poursuivant d'une autre manière politique. Les courants réalistes US choisirent Obama comme candidat pour renouveler l'image des USA, particulièrement en Europe.

Le clan Sarkozy avec Blair et Baroso, soutenus par les groupes financiers et industriels européens ont accueilli avec enthousiasme cette candidature et ont orchestré une Obamania ravageuse.

Le groupe de Bilderberg, rejoint par les dirigeants de la Table Ronde des industriels européens et les responsables réalistes du PNAC (cf Paix 21, p. 3, 4 et 5) ont mis en œuvre une nouvelle stratégie transatlantique pour surmonter les crises financières, économiques et

guerrières qui s'aggravaient dangereusement et tracé une perspective transatlantique pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Le Kivu et l'Est africain**

Dès le 6 juin 2008, Obama venant d'être désigné officiellement candidat démocrate à la présidence des USA, l'assemblée générale du groupe Bilderberg se tenait aux États-Unis avec les principaux dirigeants financiers, industriels, politiques et otaniens des USA et de l'Union européenne. Au centre des discussions, la relance et le renforcement de l'atlantisme et la poursuite d'opérations militaires spécifiques pour les 2 centres névralgiques où les Anglo-saxons et leurs alliés privilégiés sont très engagés : l'Afrique centrale et de l'Est ainsi que le Moyen Orient et l'Asie centrale.

C'est ainsi que dès le début d'août 2008 le candidat Obama s'occupe très discrètement avec les Blair, Sarkozy, Davignon et autre Michel à « sécuriser » les pays des Grands Lacs en Afrique et à renforcer l'influence rwandaise sur la RD Congo, particulièrement en regroupant toutes les factions guerrières, spécialement rwandaises, dans l'armée congolaise de moins en moins nationale et efficace.

C'est le début du « Nabuco » est-africain. Ce projet veut établir un réseau d'oléoducs et de gazoducs dans tout l'Est africain s'étendant des frontières somaliennes du Darfour, au sud-est de la RD Congo comprenant le Centre Afrique, le Tchad, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, le Kenya, la Tanzanie, l'Est et le centre de la RD Congo.

Le réseau devrait aboutir à Dar-Es-Salam pour l'exportation.

Actuellement les pressions américano-européennes se font lourdes pour « sécuriser » cette région où l'armée américaine est de plus en plus présente, spécialement au Sud du Darfour et au Rwanda où se trouve la principale base militaire US en Afrique. Suite à l'accord de coopération militaire américano-congolais, un groupe d'experts militaires US est arrivé fin août à Kinshasa pour s'occuper de la réorganisation de l'armée congolaise.

### **Proche et Moyen-Orient - Asie centrale**

Le président Obama avait promis une politique internationale multilatéraliste. Aujourd'hui, il mène des politiques internationales bilatérales tous azimuts. Tour à tour, il se rend dans des pays arabes - et son discours en Égypte sur l'islam est significatif - en Afrique, en Russie, en Europe évidemment où il renforce les liens transatlantiques. Avec la Chine il entretient des contacts plus ambigus. Mais l'objectif de sa politique internationale est visiblement diviser pour régner. Il dédaigne le multilatéralisme de l'ONU pour utiliser les G7, G8, G14 et G20 pour tenter de consolider le leadership US. Et si le candidat Obama s'est engagé en 2008 à entreprendre le projet d'Union est-africaine, dès son accession à la présidence, il se préoccupe d'améliorer l'influence US au Proche et Moyen-Orient et réaliser enfin le projet « Nabuco » établissant un réseau d'oléoducs et de ga-

zoducs de la Caspienne à la Mer Noire avec la Turquie comme plaque centrale de répartition. Comme le projet est-africain, ce projet du Nabuco turco-arabe est indispensable pour consolider définitivement le leadership US et la cohésion transatlantique. La réalisation de ce projet fut orchestrée évidemment par l'assemblée du Groupe de Bilderberg tenue du 14 au 17 mai 2009 dans un luxueux centre touristique près d'Athènes.

Cette fois, une délégation turque, conduite par le ministre turc des Affaires étrangères, également chargé des relations avec l'Union européenne, y participait activement. Y assistaient également pour la première fois des représentants de pays arabes du Golfe persique.

Cette extension de la participation géographique à l'assemblée du groupe de Bilderberg est significative. On ne s'étonnera donc pas qu'en juillet dernier, Baroso, président de la Commission européenne, avec une importante délégation, s'est rendu à Ankara pour signer avec le ministre des Affaires étrangères de Turquie l'accord turco-européen de réalisation du projet Nabuco.

### **Limiter le développement de la Chine**

La stratégie chinoise de multipolarité politique, économique et sociale, les différentes structures économique-politiques comme le groupe de Shanghai et le Bric concurrencent durement économiquement les multinationales occidentales et politiquement le leadership transatlantique.

Dans cette course aux matières premières, une large concurrence s'est déjà établie entre les USA et la Chine. Notre XXI<sup>e</sup> siècle verra-t-il un commerce pacifique entre 2 superpuissances rivales? On peut en douter! Dès maintenant cette concurrence s'est déjà fortement politisée sur le plan international. Et dans cette perspective, l'Otan prend de plus en plus d'importance.

Comment éviter que cette concurrence se militarise comme le recherchent les faucons de l'Otan? La réponse est toujours la même : la nécessité d'une Union européenne indépendante avec une défense européenne, vieux débat trop oublié. Une Union européenne souveraine, pôle pacifique et stable dans un monde multipolaire menant une coopération solidaire.

Jean Verstappen

## La bourse : entre rebonds et récidives

Hugues Le Paige

« Depuis la mi-juillet, la hausse des marchés d'actions semble défier les lois de la pesanteur. Faisant fi des incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale, les investisseurs se focalisent sur les résultats du premier semestre qui se révèlent nettement moins mauvais que prévu. Depuis mars, les principaux indices boursiers ont ainsi rebondi d'environ 50 % » : c'est le commentaire que l'on pouvait lire il y a quelques jours dans la page économique du quotidien « Le Monde ». Ajoutons que les raisons des résultats du premier semestre sont éminemment discutables, que les indices de consommation sont à la baisse, que les licenciements sont légions et risquent encore d'amplifier à l'automne, que les dettes publiques sont gigantesques, que les gouvernements ne parlent que de rigueur et d'austérité alors que les inégalités sociales vont encore s'accroître.

Et pourtant face à ce tableau d'une noirceur profonde, les bourses ont donc rebondi. Dans la lourdeur de l'été et la discrétion des vacances, « ils » ont écrit un nouveau scénario. Pas vraiment original, il est même une copie conforme du film catastrophe qui nous a conduit à l'explosion de la crise il y a un an à peine. « Ils » reprennent le même discours sur le marché comme si rien ne s'était passé, comme si nous étions de la chair à croyance, des sujets aveuglés par les paillettes qu'ils ont été chercher au fond de leur coffre. Alors « ils », ces présidents de bourse, chefs exécutifs, ces traders qui ont retrouvé leur bonus, alors « ils » n'ont rien appris ? Ce serait presque leur faire crédit.

Ils ont simplement repris leur logique implacable du capitalisme financier. Oubliées les promesses de régulation, elles n'ont servi qu'à puiser dans les caisses de l'état vilipendé, finis les accents émus sur la moralisation d'un capitalisme dont l'immoralité est naturellement un élément constitutif. Les bourses ont repris leurs pratiques d'avant la crise, les banques continuent allègrement de mélanger les genres, affaires et services, commerce et spéculations... et aucune règle, aucune législation digne de ce nom n'a modifié le fonctionnement global du marché. Ce qui pose évidemment la question de la responsabilité de l'état et du politique qui, face à leurs propres difficultés, sont tentés de faire payer une deuxième fois le prix de la crise à la population.

<http://blogs.politique.eu.org/hugueslepaige/>

## PALESTINE, un TERRITOIRE OCCUPÉ

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut nous laisser indifférents. L'Europe porte une responsabilité importante dans les décisions qui furent prises immédiatement après la guerre 40-45.

Les attentats, le terrorisme doivent-ils être vus et analysés de la même façon dans le monde ? Pour ces raisons, j'étais désireux depuis longtemps de rencontrer ces populations afin de mieux les comprendre. L'opportunité me fut donnée de participer à une mission de 12 jours en Israël et Palestine à la rencontre de la société civile. Elle était organisée avec le concours de Pax Christi et regroupait une quinzaine de personnes dont deux journalistes, l'un belge et l'autre arabe.

### OCCUPATION et HUMILIATION

#### 1. Jérusalem

Etant donné les événements qui se sont déroulés à Gaza, nous n'avons pu nous rendre qu'en Israël et en Cisjordanie.

Dès l'arrivée à Tel Aviv, nous nous dirigeons vers Jérusalem. Tout le long de l'autoroute, le drapeau israélien flotte, comme il le fait aussi sur de nombreux véhicules particuliers. Il est aussi déployé devant toute maison ou quartier repris aux palestiniens et occupé par des Juifs dans Jérusalem-Est.

Dans un de ces quartiers, à la place d'une maison rasée par l'Autorité locale, une grande tente fut montée pour que les propriétaires

palestiniens y séjournent avec leurs animaux (poules, chèvres,...), pour dénoncer l'attitude du Pouvoir et pour créer des activités culturelles de sensibilisation. Certains juifs de gauche, peu nombreux, dont l'un ou l'autre rabbin les soutiennent.

Un peu plus haut, imbriquée au milieu de maisons reprises par des Israéliens, vit une famille palestinienne qui n'a pas encore pu être délogée. Elle se trouve sous un mirador muni d'une caméra et surmonté du drapeau national, occupé jour et nuit par un garde privé. Les vexations quotidiennes qu'elle subit ont pour objectif de la pousser à déménager vers la Cisjordanie.

La volonté de l'Occupant est manifestement de reconquérir tout l'Est de Jérusalem. On conteste aux Palestiniens leur droit de propriété de l'époque ottomane ou parce qu'aucun document ne l'atteste.

Ainsi, nous sommes entrés dans une de ces maisons familiales de 3 pièces de ± 4m sur 4 où vivent 15 personnes. L'humidité et la vétusté y sont importantes mais les travaux intérieurs et extérieurs ne peuvent être effectués sans autorisation et celle-ci leur est refusée sous différents prétextes. Leur tout petit jardin fut confisqué par les voisins et il leur reste juste un petit corridor d'entrée qui sert de cour et de lieu pour y sécher le linge. Deux amies de la famille, de passage lors de notre présence, nous ont expliqué qu'elles furent interpellées et verbalisées par la police alors qu'elles se dirigeaient

vers le centre de la ville pour être descendues du trottoir !

Après cette première découverte de la force occupante dans la zone A d'une ville théoriquement ouverte aux deux peuples, nous sommes allés dans la zone B de la ville où les Palestiniens sont séparés des colonies juives par des murs de plus de 2 m de hauteur. Ils dépendent des services publics israéliens, et donc de leur bon vouloir, pour l'eau et l'électricité. Le ramassage des immondices n'est pas assuré et comme leur territoire est confiné entre ces murs, ils n'ont d'autre solution que de brûler leurs déchets à proximité des habitations. Pour sortir de ces territoires, il faut des autorisations spéciales, par exemple pour aller travailler dans le centre.

Les murs sont érigés de telle façon que leurs oliveraies ou terrains agricoles sont coupés en 2 et sont ainsi difficiles d'accès ou carrément confisqués. La configuration des axes routiers et des murs est telle qu'un Palestinien doit faire un large détour pour arriver à une sortie d'autoroute ou alors il doit emprunter des routes secondaires bien plus longues.

Avec le concours de la France via Alcatel, une ligne de tram est en construction à partir du centre historique de la ville vers la périphérie. Non seulement cette ligne dénature le paysage mais surtout elle ne pourra bénéficier qu'aux colons car les murs obligeront les Palestiniens à de longs

déplacements pour rejoindre un arrêt.

## 2. La Cisjordanie

Pour sortir des zones israéliennes ou de Jérusalem, vous devez passer par un Check Point et avoir une autorisation si vous êtes palestinien. Généralement seul le chauffeur reste au volant, se fait fouiller ainsi que le véhicule. Les Palestiniens et les non Israéliens doivent descendre du véhicule, passer dans un couloir limité par des hautes barrières ou des barbelés, entrer dans un bâtiment sous terre où ils sont contrôlés par des militaires ou des gardes armés. Cela prend toujours un certain temps qui pour diverses raisons peut atteindre plusieurs heures et dans le plus mauvais des cas peut même se terminer par une interdiction de passage.

Passés ces barrages, vous croyez enfin être tranquille dans le territoire palestinien. Il n'en est rien, car ce sont des **territoires occupés**. Cela signifie que vous dépendez toujours du bon vouloir de l'Occupant. Ainsi vous trouvez des bases militaires israéliennes qui interviennent quand bon leur semble, pour des contrôles inopinés ou pour rappeler qu'ils sont les maîtres. Ainsi, en quittant Naplouse, où lors de la seconde Intifada l'armée avait fait de nombreux dégâts et envahi la ville avec de nombreux chars, notre autocar suivait un véhicule militaire roulant à très faible allure. Il tenta de le dépasser dans une ligne

droite mais les militaires, mitrailleuse au bras, lui donnèrent l'injonction de rester derrière jusqu'au moment où ils prirent la décision, après plusieurs kilomètres, de s'arrêter sur le côté de la route.

A Hébron, on trouve des « Check Point » à l'intérieur même de la ville. La population juive habite des colonies tout autour de la ville, protégée par des murs qui arrivent jusque près du centre. D'autres Juifs habitent dans des rues du centre qui leur sont réservées et séparées des Palestiniens par des barrières ou des lignes blanches obligeant la population autochtone à des détours.

Dans les petites rues commerçantes, très fréquentées, l'étage inférieur sert d'échoppes aux Palestiniens. La partie haute, souvent accessible par une rue arrière, est habitée par des colons. Ceux-ci jettent leurs détritiques dans la ruelle, (parfois même des blocs de béton). La population locale a dû se protéger en installant un filet et même des barrières d'acier au-dessus du passage. Et tout cela sous l'œil des militaires installés dans des miradors placés par l'armée dans la ville, y compris au sommet de certains immeubles.

Nous avons pu entrer dans une des rares maisons dont l'étage est habité par des Palestiniens. On a déjà tenté plusieurs fois de les en déloger, jusqu'à mettre le feu, mais sans succès d'autant qu'aujourd'hui un comité de défense veille. Près de Ramallah, capitale des territoires palestiniens,

se dresse l'université de Bir Zeit. Elle fait un peu penser à Louvain-la-Neuve par sa construction récente en dehors de toute agglomération. Mais ici aussi, suite à l'attaque de Gaza, il n'est plus possible de maintenir le caractère universel d'une telle institution puisque les étudiants ne peuvent plus provenir que de la région et plus de Gaza et que les accords avec les autres universités notamment d'Europe sont complexifiés. En 1960, sur une colline près de Bethléem, fut érigé en 1960, un centre hospitalier de revalidation. Le docteur Shehadeh, directeur nous expliqua qu'il lui fut interdit d'y soigner des blessés de Gaza même s'il était prêt à soigner aussi des juifs. Il critique en même temps l'attitude européenne qui a proposé de soigner des enfants chez nous plutôt que de se battre pour qu'ils puissent être soignés en Israël ou en Palestine. Cela aurait pourtant été possible.

## 3. Les camps de Réfugiés

On trouve ces camps notamment en Jordanie et au Liban mais aussi à l'intérieur de la Palestine. Ils ont été installés pour accueillir des Palestiniens qui habitaient Israël en 1947 mais dont les villages furent anéantis ou rasés. Il y eut 450 villages détruits en 47 transformés pour beaucoup en parcs. La Société des Nations, qui devint ensuite l'ONU, décréta la création de l'Etat d'Israël et subsidia des camps pour ceux et celles qui furent délogés. L'ONU aide toujours la

population de ces endroits par la mise en place d'une école, d'un service médical, rudimentaire mais insuffisant, et par la distribution de subsides aux réfugiés. Nous avons visité deux de ces camps. Celui de Deheishe, où nous avons logé, comptait à l'origine 3000 réfugiés issus de 52 villages. Au début, ils furent logés dans des tentes puis dans des habitations d'un étage composées d'une pièce de 3 m sur 3 pour 6 ou 8 personnes. Maintenant, ce camp d'une superficie d'1 km<sup>2</sup> compte 12000 personnes dont la moitié sont des enfants.

Il a fallu de plus en plus construire en hauteur avec des rues plus étroites ou des sentiers entre les maisons, quasi sans verdure. Lorsque les enfants se marient, ils construisent un étage supplémentaire. Il y existe une telle promiscuité que de plus en plus de violence apparaît autant interne qu'externe. Ce sont des lieux autonomes qui ne dépendent ni du pouvoir israélien, ni du pouvoir palestinien.

Ces personnes qui aujourd'hui ne sont plus enfermées et peuvent aller et travailler hors de leur camp attendent toujours de récupérer leurs biens (maisons et terres). Renoncer au camp, c'est renoncer au retour sur leur terre.

Pour comprendre cette problématique, nous nous sommes rendus à Baram, un de ces villages détruits, habité majoritairement par des chrétiens palestiniens. 1050 personnes y vivaient sur 1200 ha. Il fut transformé en Parc National visité surtout par la population

juive de Jérusalem. Toutes les habitations y furent détruites à l'exception d'une église qui peut encore être utilisée par les chrétiens palestiniens des alentours.

### Des Israéliens ouverts et de gauche

Nous avons rencontré deux journalistes d'Israël et deux femmes dont l'une fut officier de l'armée israélienne durant la première Intifada. L'honnêteté et la clarté de jugement des deux journalistes étaient remarquables, pourtant Joseph Algazi écrit notamment dans « Haretz », un des plus importants journaux d'Israël. Il confirme que les accords d'Oslo furent un grand espoir pour la gauche israélienne. Mais ils furent assassinés en même temps que Rabin. Depuis, le pouvoir ne veut rien céder. Il semble ouvrir la porte à deux Etats indépendants mais trouve tous les prétextes pour continuer l'installation de colonies et refuser l'indépendance. La guerre avec la Palestine et les pays voisins leur coûte pourtant très cher. Il affirme qu'Israël a pourtant plus à gagner d'être en paix que le monde arabe. Mais pour lui comme pour Serge Dumont, correspondant pour « Le Soir », aujourd'hui Israélien, installé à Jérusalem, la compréhension du peuple palestinien passe obligatoirement par le contact avec celui-ci. Mais rencontrer un Palestinien est pour bon nombre d'Israélien pactiser avec l'ennemi, voire même punissable.

Les deux femmes nous

ont dit être favorables à la création de 2 Etats mais à condition que cesse le terrorisme palestinien qui s'attaque à leurs enfants. Le conflit sur Gaza est malheureux mais le Hamas avec ses bombardements sur la population juive est responsable de cette guerre et fait le lit de celles et ceux qui veulent en découdre avec les Palestiniens, ont-elles ajouté.

Tous reconnaissent que peu nombreux sont celles et ceux qui en Israël partagent ce point de vue.

### Mon analyse de ce voyage

Tout d'abord, quelle richesse de rencontrer tant de gens qui s'expriment en toute sincérité. Tant d'un côté que de l'autre, nous constatons la volonté de vivre en Paix et même en Harmonie. Chacune et chacun étaient désolés du climat de violence mais sont convaincus que la création de deux Etats libres et indépendants est la seule solution. Même si plusieurs croient qu'un seul Etat pluraliste serait souhaitable. En effet, Israël est une terre à l'image de notre société, de plus en plus carrefour de cultures, de religions et de vies sociales différentes. Lieu des trois plus importantes religions monothéistes, elle devrait être un pays de dialogue et de paix. Nous sommes loin du compte mais nos pays sont aussi de plus en plus confrontés à cette société pluraliste composée de croyants de différentes religions, de non croyants, de personnes de cultures différentes. La tolérance, la

reconnaissance des Droits Humains Fondamentaux doit devenir le ciment de notre société. C'est pourquoi, nous ne pouvons être indifférents aux enjeux des peuples juifs et palestiniens.

Pour avancer, l'Europe et les Etats-Unis doivent arrêter de parler de terrorisme palestinien. Nous étions aussi terroristes pour les Allemands durant la guerre mais résistants à nos yeux. Il faut aussi accepter le verdict démocratique et donc le Hamas même s'il ne faut pas partager leur dérive. Comment réclamer, comme nous l'avons fait, des élections démocratiques dans les territoires palestiniens et en refuser ensuite le résultat ! Enfin toute la Communauté Internationale doit intervenir pour imposer le processus de Paix et la coexistence de deux Etats indépendants en Israël. Il est aujourd'hui impossible que cela vienne des protagonistes. Nous devons prendre nos responsabilités comme ce fut le cas pour la création d'Israël. Cessons de croire qu'en créant une nouvelle injustice envers le peuple palestinien, nous nous débarrasserons de notre culpabilité pour le génocide des juifs durant la dernière guerre mondiale. Nous nous devons d'être les témoins de l'humiliation et des injustices faites aux Palestiniens.

C'est d'ailleurs la seule chose que les Palestiniens ou les Druzes du Golan nous demandent lorsque nous leur demandons ce que nous pouvons faire pour eux : « Racontez ce que vous avez vu. ».

René-Paul Malevé

Les parlementaires nationaux du Kivu ont réagi vivement aux déclarations d'Hillary Clinton lors de sa visite en RDC. Mais les réactions populaires en RDC, spécialement au Kivu, sont encore beaucoup plus vives.

## Hillary Cliton : « Nous voulons travailler avec des gens pour un meilleur avenir et non avec des gens qui se réfèrent au passé. »

### Une déclaration encourageante ? C'est faux !

Par J.-P. Mbelu

Cette phrase prononcée par Hillary Clinton, Secrétaire d'Etat Américain, à Kinshasa hier lundi (10 août 2009). Comme Paul Kagame rencontrant Joseph Kabila à Goma (le 06 août 2009), Hillary Clinton a demandé aux Congolais de tourner la page de leur passé de guerre d'agression menée à partir de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, avec le soutien de la Grande-Bretagne et des U.S.A. (sous l'administration de Bill Clinton, l'époux d'Hillary).

Le journal **Le Potentiel** a publié un article où cette phrase est reprise sous un titre « mal indiqué » (à mon humble avis) : « Premières déclarations encourageantes. Hillary Clinton demande aux Congolais de tourner la page ».

**Je défie le Ministre des Affaires Etrangères du Congo, Alexis Tambwe Mwamba, de se rendre à New York ou à Washington et de tenir le même discours ; de demander aux Américains de tourner la page du 11 septembre 2001.** Cette page pour laquelle « la guerre contre le terrorisme » a été déclenchée...

**Je défie Alexis Tambwe Mwamba de se rendre à Washington ou en Israël et de tenir le même discours en demandant aux juifs de tourner la**

**page de la Shoa. Qu'il aille à Kigali demander aux Rwandais de tourner la page du « génocide » de 1994.**

Pourquoi de telles phrases prononcées au Congo peuvent-elles être classifiées parmi « les déclarations encourageantes » et applaudies ? Pourquoi applaudissons-nous si facilement ? **Qu'y a-t-il d'encourageant dans cette phrase ? L'appel à gommer de nos vies la référence à un passé de guerre d'agression menée sur notre sol pour piller nos matières premières stratégiques par les champions de la défense de l'imposture démocratique et des droits de l'homme ?** Ou plutôt la volonté des U.S.A. de travailler avec des populations congolaises amnésiques ?

Aujourd'hui, plus de 50 ans après les crimes nazis, en **Allemagne, un ancien officier nazi vient d'être condamné à perpétuité. « Une cour d'assises allemande a condamné mardi à perpétuité, pour un massacre qui avait fait 14 morts en 1944 en Toscane (centre de l'Italie), Josef Scheungraber, un ancien officier nazi qui menait depuis une vie paisible en Bavière, dans le sud de l'Allemagne. Josef Scheungraber, 90 ans, était «le seul officier de la compagnie» de l'armée allemande, qui a tué 14 civils le 26 juin 1944 à Folzano di Cortona en représailles d'une attaque de partisans,**

a souligné le président de la cour d'assises de Munich. Selon le magistrat, il a été reconnu responsable de la mort de dix d'entre eux dans ce village situé entre les villes d'Arezzo et Pérouse ».

**Chez nous, Madame Clinton nous demande de tourner la page d'un passé de plus de 5000000 de morts ! Elle nous dit : « Nous voulons travailler avec des gens pour un meilleur avenir et non avec des gens qui se réfèrent au passé ». Et puis, notre passé est-il passé ? Les incendies de nos villages, les massacres de nos populations se poursuivent. Les humiliations se poursuivent. Après nos filles, nos femmes, nos mères et nos grand-mères, les démobilisés de l'armée de Kagame et les autres faux FDLR nous violent, nous les hommes.**

Et si nous nous référons à ce passé-présent, les U.S.A. menacent de ne pas travailler avec nous ! Finalement, qui veut travailler avec qui ? Que signifie travailler avec nous ? Piller nos matières premières stratégiques en armant des bandits de grand chemin (formés aux U.S.A.), les transformer, les vendre, mettre cet argent dans les banques où les bandits armés chez nous déposent le leur. Prendre quelques miettes de cet argent, nous les prêter pour payer les militaires où les experts américains et Britanniques qui les instruisent. Puis, réclamer

cet argent après avec des intérêts mirobolants, est-ce cela travailler avec nous ou du vol organisé ? Mettre le feu aux poudres et revenir sur le lieu du crime en versant les larmes de crocodile sans regretter le passé, est-ce cela travailler avec nous ? Exiger que les violeurs des femmes armés par les U.S.A. et leurs alliés soient traduits en justice sans que les différentes administrations américaines et les multinationales impliquées dans la guerre d'agression faite au Congo le soient aussi, est-ce cela travailler avec nous ? Est-il indispensable que le Congo travaille avec les U.S.A. ? Est-il exclu qu'un autre leadership congolais décide, demain, d'emboîter le pas à *l'alternative bolivarienne pour les Amériques*, noue des alliances stratégiques avec l'Organisation de la Coopération du Shanghai et remette en question, de manière assez profonde, un partenariat classique qui n'a causé que des misères aux Congolais depuis la nuit des temps ?

Sur la page Internet où le journal **Le Potentiel** publie « les premières déclarations encourageantes » d'Hillary Clinton, il y a un autre titre : « Réponse à Hillary Clinton. Zimbabwe : Mugabe accuse les Etats occidentaux de racisme et de division ». Cet article reproduit quelques déclarations de Mugabe dont celle-ci : « L'Occident cherche à nous diviser et à perturber notre paix. S'il ne veut pas traiter avec nous, est-ce que nous devrions continuer à vouloir son aide » ?

Robert Mugabe ajoute : « Le Zimbabwe n'a besoin d'être dépendant d'aucun endroit sur la planète, et encore moins d'anciens colonisateurs impérialistes et racistes ». Il a encore ajouté : « Nous ne faisons pas partie de l'Europe occidentale et des Etats-Unis » (...) en estimant que « les grandes nations » étaient bâties sur leur propre talent et non pas sur l'aide étrangère » (qui n'est qu'un bluff).

En lisant cet autre article, je me suis dit : « Voilà le courage qui manque à plusieurs d'entre nous ». Celui d'appeler chat chat. Formatés dans un esprit de dépendance spirituelle, culturelle, intellectuelle et matérielle, nous sommes plusieurs à croire dans le miracle d'un Occident à la fois capitaliste et philanthrope. Bêtise ! **L'accumulation des richesses au Nord marche de pair avec la dépossession des pays du Sud et le crime. Le discours sur le respect des droits de l'homme et l'arrestation des criminels des viols de femmes fait souvent partie de « la doctrine des bonnes intentions » chère aux U.S.A.** (Lire à ce sujet N. CHOMSKY, **La doctrine des bonnes intentions**, Paris, Fayard, 2006) Elle est plus forte que les idéologies de différentes administrations. Elle les traverse. Elle fait partie de « la voie de l'Amérique ».

Les pays qui la connaissent et l'ont approfondie ne croient plus dans « les beaux discours » des Yankee. Ils s'organisent en des grands

ensembles et rompent avec tous les instruments de l'impérialisme moribond des U.S.A. Castro confiait à la presse il y a quelques jours qu'il est possible que les Etats-Unis attaquent le Venezuela à partir de la Colombie pour « lutter contre la drogue ». C'est-à-dire pour punir le pays du chef de file de *l'alternative bolivarienne pour les Amériques* d'avoir coupé le cordon ombilical en entraînant plusieurs autres pays de l'Amérique Latine sur la voie de l'autonomie spirituelle, matérielle, culturelle et intellectuelle.

**« Nous voulons travailler avec des gens pour un meilleur avenir et non avec des gens qui se réfèrent au passé » !**

Cette phase de Madame Clinton est pleine de cynisme ! Parler aux Congolais en ces termes est une façon de leur nier toute mémoire. Or, un peuple sans mémoire est un peuple sans histoire et un peuple sans histoire est voué à sa perte. Voilà jusqu'où pourrait nous mener notre aventure avec nos bourreaux d'hier qui nous exigent de renoncer à notre passé : à notre perte, à la négation de notre humanité.

Non. Non. Nous écrirons notre histoire en conservant toutes ses pages afin que les générations futures de notre cher et grand pays ne puissent pas répéter notre passé de guerre perpétrée par « les nations qui se disent civilisées ».

**Mais cette histoire qui**

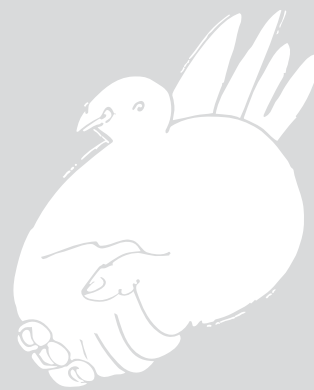
**s'écrit déjà est écrite avec des larmes de sang à Rutshuru, à Goma, à Minembwe, à Kananga, à Mbuji-Mayi, à Kisangani, à Shinkolobwe, à Likasi, à Masina, à Luozi, à Kikwit, à Maniema, à Mbandaka, etc.**

Elle ne sera pas celle que Washington, Paris, Londres, Bruxelles, Berlin nous ont toujours dictée ou veulent nous dicter. Les veilleurs-protecteurs de la mémoire collective de nos populations sont prêts à donner de leur sang pour

que l'écriture de cette histoire soit nôtre. Sans falsification.

Non. Personne, mais personne ne nous séparera de notre histoire et de ses exigences d'une justice juste. Si ces dernières ne sont pas satisfaites de notre vivant, les générations futures s'en occuperont. **L'Allemagne vient de condamné un nazi son forfait. Pourquoi pas le Congo ?**

J.-P. Mbelu



RENCONTRES POUR LA PAIX

Siège :  
Bld Général Jacques, 126  
1050 Bruxelles

rencontres.paix@yahoo.fr

Sans aucun subside, « Rencontres pour la Paix » fonctionne grâce au travail de militants bénévoles. Vous pouvez les soutenir en versant votre contribution sur le compte 192-3138122-20 de la Maison du Tiers-monde à 1050 Bruxelles avec la mention « Rencontres pour la Paix ».

## Rwanda, un développement à deux vitesses

Le 22 juin 2009, *The Los Angeles Times* publiait sous la plume du journaliste Stephen Kinzer un article intitulé «There's a new promise of prosperity. So why are human rights advocates unhappy? ». Cet article résume la perception qu'ont les observateurs non avisés de la situation au Rwanda.

Pourtant, le quotidien du rwandais est loin de ce cliché simpliste. Cet article va essayer de donner un éclairage beaucoup plus réaliste du Rwanda, en tenant compte du vécu au quotidien de la population rurale. Les différentes mesures économiques, politiques et foncières prises par le gouvernement rwandais prouvent que l'appauvrissement d'une grande partie de la population fait partie d'une politique délibérée.

Selon le dernier rapport du PNUD sur le développement humain portant sur le Rwanda (*Turning vision 2020 into reality : From recovery to sustainable human development*), 62% de la population rurale vit actuellement dans la pauvreté avec moins de 0,44\$US par jour, alors que cette proportion n'était que de 50,3% en 1990. Le rapport mentionne aussi qu'en 2000, la tranche des 20% les plus riches détenait 51,4% du produit intérieur brut alors que celle des 20% les plus pauvres subsistait avec seulement 5,4% du PIB, ce qui place le Rwanda parmi 15% des pays les plus inégalitaires au monde. Comparées à la situation d'avant la guerre de 1990, ces proportions étaient respectivement de 48,3% et de 7,6%. Le rapport du PNUD fait aussi remarquer que, si

les inégalités étaient restées au niveau de 1990 et de 1985, avec le taux de croissance actuel de 5,8%, le revenu des 20% les plus pauvres aurait plus que doublé.

Cette évaluation du PNUD est corroborée par le récent rapport de la Banque Africaine de développement (*African Economic Outlook 2009*), dont on ne peut pas douter de l'impartialité, puisque son président n'est rien d'autre qu'un ancien ministre du régime de Kigali. Le rapport parle ni plus ni moins de «**régression en matière de lutte contre la pauvreté et la faim**».

En effet, le contraste est saisissant entre le luxe affiché par Kigali où vivent les dignitaires du pays et la campagne où vit plus de 90% de la population. Dans les années 80 et 90, la politique économique et sociale était centrée sur le développement rural, avec sans doute le réseau routier le plus dense et le mieux entretenu de la région, des infrastructures sanitaires (centre de santé) dans pratiquement chaque commune, des investissements importants au niveau agricole. Des régions qui jadis étaient des greniers du pays telles que le Buge-sera et le Gisaka, sont actuellement en proie à la famine. Après des années de silence, le gouvernement actuel rwandais a du reconnaître officiellement que des gens mouraient de faim dans ces régions

Aujourd'hui la priorité est donnée au développement de la ville de Kigali où vivent les dignitaires du régime et à des investissements de prestige, justement destinés à montrer aux visiteurs

une image flatteuse de Kigali. Des fonds importants qui proviennent des bailleurs étrangers ont été massivement investis dans les nombreuses structures policières qui contrôlent la population, dans la guerre au Congo et dans une armée, la plus pléthorique d'Afrique.

**Qu'est-ce qui explique ce contraste entre un prétendu taux de croissance avoisinant les deux chiffres et une pauvreté rampante ?**

Le Rwanda est un pays à vocation agricole. En 2004, l'agriculture contribuait à 40% du PIB. 83,3% de la population vit en milieu rural et en moyenne 11,5% de la population rwandaise vivent sans terre. 28,29% exploitent individuellement une superficie inférieure à 0,2 hectares et environ 70% des familles rurales, vivant de l'agriculture disposent d'une exploitation inférieure à un hectare et ne peuvent gagner leur vie.

Dans ces conditions, la situation actuelle du Rwanda ne peut être que la conséquence d'un mauvais choix des priorités. La Banque africaine de développement parle d'investissement insuffisant dans le secteur agricole. Pour être exact, il faudrait constater que le secteur rural est purement et simplement le parent pauvre de la politique économique du régime.

En effet, alors que 80% de la population vit de l'agriculture, ce secteur ne reçoit que 3% du budget du gouvernement, soit très loin des 10% recommandés par la FAO. De même, les dépenses pour la santé sont de 10\$US par habitant,

soit trois fois moins que la moyenne des pays en voie de développement (34\$US) et même en-dessous de celle des pays africains au sud du Sahara (12\$US).

Par ailleurs, selon le *CIA-World Factbook*, en 2006, le Rwanda a consacré 13% de son PIB aux dépenses militaires. L'aide au développement accordée au Rwanda est ponctionnée à concurrence de 10% pour financer l'armée et les organes de sécurité, soit le double de la part réservée à l'agriculture.

Les marais qui jadis permettaient des cultures de soudure en été sont aujourd'hui réservés à des riches industriels, notamment pour les plantations de cannes à sucre, de riz, et de fourrages pour le bétail d'une classe d'hommes d'affaires liés au pouvoir. Le gouvernement envisagerait même de raser toutes les plantations de bananiers qui constituent parfois la seule ressource des ménages ruraux.

L'obligation de vendre les récoltes agricoles à des grossistes prive les producteurs d'une marge qu'ils percevaient en vendant directement leurs produits au marché. En effet, une politique de licence prohibitive a été mise sur pied : Les paysans, s'ils amènent leurs produits au marché, doivent passer par des intermédiaires et payer une taxe pouvant aller jusqu'à 50% du prix estimé.

L'interdiction de certaines activités économiques en milieu rural aggrave une économie rurale déjà faiblement monétisée. Ainsi sont visées les activités de fabri-

cation de briques et tuiles, de charbon de bois, ainsi que de vins de bananes. L'activité d'élevage est aussi fortement balisée car le gouvernement exige un élevage intensif qui n'est pas à la portée de tous.

Il sied aussi d'ajouter que la carence de main d'œuvre agricole est une autre réalité mal perçue. En effet, la politique carcérale du régime fait que la plupart des personnes actives se trouve soit en prison, soit soumise aux fameuses peines alternatives, obligatoires pour le compte de l'Etat, baptisés 'travaux d'intérêt général'-TIG. Ce sont autant des efforts qui ne sont pas investis dans l'agriculture et dans des activités de lutte contre la pauvreté.

Le développement urbain de Kigali, dont s'enorgueillit tant le régime, n'a pas eu d'effet d'entraînement sur le reste du pays et profite donc à une élite vivant dans une sorte de bulle. En effet, les investissements profitent à une forte population immigrée qui ne s'investit pas en milieu rural, les anciens habitants sont expropriés sans une suffisante indemnisation qui permettrait de reconstruire au moins l'équivalent des maisons détruites. Les nouvelles exigences urbanistiques sont taillées sur mesure pour exclure les gens à faible revenu et les repousser le plus loin possible dans des ghettos.

Les mesures d'expropriation, de destruction des maisons et d'urbanisation visent à chasser les anciens habitants de la ville de Kigali.

### Une catégorisation officielle de la

### population qui exclut

Selon le document « Evaluation Participative de la Pauvreté (EPP) (2001-2003) », le gouvernement rwandais a identifié et classifié pour chaque colline (umudugugu), six catégories correspondant à la richesse de chaque individu. Cette catégorisation, selon le gouvernement, devrait permettre d'initier des actions de développement en visant les catégories supérieures et intermédiaires. Dans les faits, elle est considérée comme dévalorisant pour la population et montre la volonté du gouvernement de mieux contrôler la population.

#### **Umukire (abakire) :**

*Riches en termes de revenus, possèdent des terres, des animaux, des revenus monétaires (provenant d'emplois payés comme fonctionnaires ou du commerce), ont des économies dans des banques officielles, leur prospérité les pousse souvent à émigrer vers les centres urbains.*

#### **Mukungu (abakungu) :**

*Riches en termes de sécurité alimentaire, grandes fermes (souvent des plantations de bananes ou de café et/ou des forêts), des terres fertiles, quelques animaux, nourriture en suffisance, emploient d'autres gens dans leurs propres fermes, ont de temps à autre accès à des emplois payés (travaux plus qualifiés), ont des épargnes.*

#### **Umukene wifashije (abakene bifashije) :**

*Pauvres avec une certaine quantité de terres, quelques animaux, en plus de leur production de substance ils disposent d'un petit revenu*

*pour satisfaire quelques autres besoins (par exemple minerval de l'école pour les enfants).*

#### **Umukene/abakene :**

*Pauvres disposent de quelques terres pour produire de la nourriture pour leur famille mais n'ont pas de surplus pour le marché, souvent travaillent pour les autres, n'ont pas d'épargnes.*

#### **Umutindi (abatindi) :**

*Très pauvres, vivent de leur travail sur les terres d'autres personnes, ont très peu de terre avec de faibles récoltes, pas d'animaux, pas d'accès aux soins de santé ou à la scolarisation.*

#### **Umutindi nyakuja (abatindi nyakuja) :**

*Dépossédés, mendient pour leur subsistance, pas de terre, pas d'animaux, vivent de leur travail sur les terres de autres gens, mais peu de capacité physique, ignorants, non respectés, discriminés...*

Cette catégorisation, officialisée est considérée comme dévalorisante et est très mal vécue par la population, surtout qu'elle s'ajoute à d'autres formes d'exclusion, telle l'obligation de porter des chaussures pour par exemple aller au marché.

Se basant sur cette classification, le gouvernement prétend qu'en ciblant les catégories « supérieures », il y aurait un effet d'entraînement sur les couches les plus pauvres, la population « d'en bas ». Or, ceci est de loin d'être le cas car au lieu d'assister à une redistribution des efforts pour la lutte contre la pauvreté, nous assistons à une accumulation en faveur des populations les plus aisées et à une paupérisation et une clochardisation d'une

partie de plus en plus élevée de la population.

### L'épuration dans la fonction publique et dans l'enseignement

Au Rwanda, l'Etat est de loin le plus grand employeur. Etre chassé de la fonction publique est souvent synonyme de précarité et de descente aux enfers. Or, depuis son avènement, le gouvernement procède régulièrement à des purges pour des motifs divers. Ce fut le cas dans l'appareil judiciaire, dans le secteur sanitaire et très récemment ce fut le tour de l'enseignement. Plusieurs personnes ont été radiées de l'enseignement au motif qu'elles ne répondaient pas aux nouvelles exigences notamment la maîtrise de l'anglais.

Les personnes licenciées se retrouvent au chômage, sans aucune ressource. Avec eux, c'est toute la famille élargie qui souffre étant donné les nombreuses personnes à charge et les effets multiplicateurs des revenus salariés, surtout au Rwanda.

Loin d'être une mesure d'assainissement comme le prétendent les autorités, ces purges sont une façon déguisée de s'assurer un contrôle de tous les rouages de l'Etat par des recrutements dont une commission nationale des droits de l'homme (CNDH) n'hésite pas à dénoncer le caractère discriminatoire. La présidente parle de « manigances dans l'embauche des agents de l'Etat et du personnel dans différents établissements publics ».

### Conclusion

Le développement urbain affiché par la capitale Kigali

## Kigali : avril 1994

cache d'énormes disparités économiques entre une bourgeoisie proche du pouvoir (les fameux «returnees») rentrés au Rwanda à la faveur de la prise du pouvoir par le FPR, et une majorité écrasante de rwandais soumise à une paupérisation croissante.

Ceci est le résultat d'une politique d'investissement sélectif dans des secteurs à faible effet multiplicateur, au mépris de l'agriculture qui occupe près de 90% des rwandais. Des mesures successives d'éloignement d'anciens fonctionnaires de l'Etat fragilise davantage les exclus du régime et plonge la campagne dans la misère et le dénuement. Des mesures taxatives, des restrictions d'accès aux terres les plus fertiles et la nouvelle réglementation du commerce des produits vivriers appauvrissent encore plus la population. Jamais l'écart n'a été aussi criant.

La réalité économique du Rwanda est que le taux de croissance élevé observé depuis 1994 est le fruit d'une assistance étrangère massive. En effet, selon le PNUD, le Rwanda continue de dépendre de l'aide étrangère, avec presque 50% de son budget financé par l'assistance étrangère (Rwanda continues to depend on aid flows, with almost 50 per cent of its national budget financed by Official Development Assistance (ODA). Jamais dans l'histoire du Rwanda, le pays n'a été aussi dépendant de la manne étrangère. Cette aide et cette croissance n'empêche par la paupérisation et l'exclusion de la population rurale.

Joseph Bukeye

Sur les événements survenus au Rwanda en 1994, les informations des médias belges et leurs analyses concernant la situation générale en Afrique centrale ont toujours été soit tronqués soit orientés. Actuellement encore, la Libre Belgique et le Soir s'obstinent à décrédibiliser l'acte d'accusation du juge français Brugère contre des dirigeants du régime Kagame. Mais curieusement, ces journaux n'écrivent rien sur l'acte d'accusation contre les mêmes dirigeants suite à l'instruction menée par la justice espagnole en vertu de compétence universelle. Ces deux actes d'accusation sont solidement établis à partir de documents et des diverses preuves irréfutables corroborés par de multiples témoignages. A l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de la tragédie rwandaise d'avril 1994, la VRT a interviewé Willy Claes, à l'époque ministre des Affaires étrangères, qui y a fait son autocritique. Comme McNamara a du le faire 20 ans après le désastre américain au Vietnam.

Dans ses réponses, Willy Claes confirme les analyses et informations de notre commission Afrique centrale. Vous trouverez ci-après le texte de l'interview traduit littéralement afin de conserver toutes les nuances de ses propos. Curieusement, aucun média francophone n'a parlé de cette interview!

Nous remercions Pierre Delmotte de nous avoir communiqué ce document aimablement traduit par le Dr Jean-Paul Puts.

\*\*\*

Peter Verlinden : Très récemment, vous avez déclaré que la responsabilité pour la violence et la tension, aussi avant le 6

avril, n'était pas uniquement attribuable au régime, mais que le FPR, les gens qui sont actuellement au pouvoir au Rwanda, sont aussi responsables pour cette détérioration.

**Willy Claes** : Je le confirme. Très certainement. Je ne le dis pas pour minimaliser la responsabilité de la majorité Hutu (tout ce qui s'est passé avec Radio Mille Collines et ainsi de suite, cela ne peut pas être nié), mais que du côté du soit disant Front Patriotique d'un certain Kagame, il n'y avait jamais la volonté nécessaire de coopérer avec ceux qui voulaient le bien au Rwanda en général et aussi pour la minorité Tutsi, cela ne fait douter personne ! Si je puis y revenir... au cours de ma visite en février [1994], j'avais demandé avec insistance qu'ils devraient venir à l'Ambassade de Belgique et qu'ils devraient participer à un dialogue avec leurs collègues Hutu pour voir comment Arusha pourrait être traduit en pratique. Ils ont tout simplement refusé (NB : ils ont tout simplement envoyé un chat, zij hebben gewoon een kat gezonden). Hmm ! Quelques jours plus tard, quand j'ai fait un saut dans un pays voisin, Kagame a alors envoyé une délégation, mais là aussi apparaissait une mauvaise volonté (moedwil), une résistance (tegenwerking)... Il n'y avait aussi là aucun indice que l'on souhaite traduire en réalité les Accords d'Arusha.

Peter Verlinden : Est-ce que vous aviez en vous-même l'idée que Kagame ne voulait pas la paix mais prendre le pouvoir ?

**Willy Claes** : Absolument certain (zeer zeer zeker). Cela ne fait aucun doute, Kagame voulait le pouvoir. Cela ne fait aucun doute, et cela a même été confirmé plus tard, lorsque les graves événements se sont

déroulés et lorsque nous avons envoyé des troupes pour mettre en sécurité non seulement des compatriotes et des Européens, mais aussi des Africains. Et c'est ce même Kagame qui m'a envoyé un ultimatum, disant : « Je vous donne 24 ou 48 heures pour que vos troupes disparaissent, sans quoi nous n'hésiterons pas de tirer aussi sur les militaires belges ». Donc cet homme...

Peter Verlinden : Kagame voulait que les Belges partent?

**Willy Claes** : Il le voulait absolument ! Je pense qu'il ne voulait aucun témoin ! C'est ainsi. Il voulait absolument y jouer le chef, et donc les militaires belges auraient pu être des témoins gênants ! Donc maintenant, il bat la mesure. Mais cela, je ne l'ai appris qu'ultérieurement. Mais auparavant, j'étais persuadé que de chaque côté il y avait un manque de bonne volonté, qu'il y avait des ambitions malsaines des deux côtés. Et pour moi, il n'y avait aucun doute que qu'il était alors évident que Kagame voulait devenir le seul leader.

**Willy Claes** : Laissez-moi dire ceci. J'ai beaucoup de compassion pour et je n'ai absolument rien contre, que la communauté internationale, et dans ce cas, le gouvernement belge par la voix de monsieur Verroofstadt, présente ses excuses au peuple rwandais pour le gâchis énorme qui a été subi, mais présenter ses excuses à ce que j'appelle des malfaitteurs comme Kagame, je trouve cela déplacé. Je ne puis pas l'accepter.

**Willy Claes** : Mais présenter ses excuses à quelqu'un qui, à tout le moins, est co-responsable (co-verantwoordelijk) de ce drame... Hmm... Hmm... Non ! Je ne suis pas d'accord.

## Génocide rwandais, génocide des Tutsis ou génocide des Grands Lacs ?

Nous avons été interpellés par un article traitant du thème du négationnisme appliqué au génocide de 1994 au Rwanda (**La Revue Nouvelle N° 4**). Le sujet est plus que sensible et n'est sans doute pas encore suffisamment mûr pour être abordé avec toute la sérénité indispensable. Une des causes de cette absence de sérénité est très certainement la propension compulsive de certains à traiter de révisionniste et/ou de négationniste tout qui ose contester un tant soit peu la version, soi-disant officielle, de ces terribles événements.

Ce n'est pas en jetant l'anathème sur ceux qui expriment, en toute honnêteté, une autre façon de voir les choses que le sujet gagnera en clarté et en objectivité. Mais peut-être est-ce, précisément, cette confusion malsaine que d'aucuns souhaitent entretenir, dans l'espoir de voir pareille stratégie leur éviter de se retrouver face à leurs propres contradictions ?

Depuis 1994, nous nous interrogeons sur le phénomène du génocide proprement dit. Il ne suffit pas de se contenter d'acter que plusieurs centaines de milliers d'êtres humains ont été exterminés sur une période de cent jours et, ce constat une fois établi, de considérer la chose comme définitivement entérinée. L'horreur de la tragédie humaine vécue par les Rwandais justifie à elle seule que tout soit mis en œuvre afin que la dernière parcelle du dernier doute soit levée. Non seulement

sur l'ensemble des éléments qui ont rendu le génocide, sa rapidité et son ampleur possibles, mais également sur l'origine ethnique exacte de ceux qui en ont été les véritables victimes.

Un des éléments qui caractérise le dialogue de sourds entre les adeptes de la «version officielle» et les autres est le refus catégorique des premiers de tolérer toute confrontation d'idées. Pour eux, il n'est en aucun cas question que la moindre virgule de ce qu'ils considèrent comme la vérité historique soit remise en cause. Cet acharnement à vouloir considérer les choses comme coulées dans l'immutabilité est, sur le plan intellectuel, pour le moins sujet à caution. Si, quelques mois avant sa mort, Alison Des Forges, la spécialiste du génocide rwandais, a exhorté le procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à poursuivre les crimes commis par des éléments du Front patriotique rwandais (FPR) au cours de la période du génocide et des mois qui le suivirent, on peut logiquement se demander si le refus de transparence du FPR et de ses relais n'est pas avant tout dicté par la crainte de voir un autre scénario supplanter celui qu'ils assèment depuis des années à la communauté internationale et ce, de façon quasi incantatoire ?

Nous disions avoir été interpellés par l'article paru dans **«La Revue Nouvelle N° 4»**. En effet, la rhétorique utilisée nous semble plutôt artificielle. Comme si, entre 1994 et 2009, rien

de bien particulier n'était venu alimenter la réflexion générale. Comme si, quinze ans après les faits, les perceptions qui pouvaient être les nôtres à l'origine restaient identiques à elles-mêmes, malgré l'ensemble des éléments objectifs mis à notre disposition au fil des années.

D'autre part, bien que nous ne mettions nullement en doute les intérêts de certains à minimiser la réalité des faits, voire à la nier, nous estimons cependant que mettre dans le même sac, tout qui exprime une opinion différente de celle prônée par l'actuel régime rwandais, est un raccourci un peu facile.

Voyons plus en détail certains des éléments qui suscitent notre réaction.

### A propos de l'attentat

Au lieu d'ergoter sur l'utilisation pernicieuse faite par les révisionnistes de l'attentat du 6 avril 1994, ne serait-il pas plus productif d'œuvrer pour qu'une commission d'enquête internationale se penche, **enfin**, sur cet acte terroriste ? Ne serait-ce pas là, précisément, une manière de couper l'herbe sous le pied des contestataires de tous bords ? Si tous les experts de l'Afrique centrale reconnaissent de façon unanime que cet attentat fut bien le facteur déclenchant du génocide, il serait dès lors impératif que l'on tente de déterminer les responsabilités en la matière. Non dans le but d'excuser qui que ce soit

de ce qui s'est passé à la suite de cet attentat, mais bien parce que ce dernier est une des facettes essentielles de cette vérité historique qui doit encore être établie. Carla Del Ponte, ancienne procureur du TPIR, ne dit pas autre chose : *S'il s'avère que le FPR est responsable de l'attentat, alors c'est toute l'histoire du génocide qui doit être réécrite.*

Pareille assertion venant d'une ancienne procureur du TPIR mérite attention. Surtout, si on se souvient que Carla Del Ponte fut limogée de sa fonction, précisément parce qu'elle avait exprimé son intention de poursuivre des membres du FPR. Les faits entourant l'attentat sont plus qu'interpellants. Comment expliquer que, dans les premières heures qui suivirent l'attentat contre l'avion présidentiel, le FPR ait été en mesure de lancer une offensive militaire d'envergure mettant en œuvre plus de trente mille combattants ? Qui oserait prétendre que pareille simultanéité est fortuite ?

Dans ce domaine particulier, il est impossible de mettre à profit une opportunité qui se présente. Le déroulement des opérations militaires indique, en effet, que celles-ci ont été minutieusement préparées et que l'élimination du président Habyarimana, mais aussi du chef d'état-major de l'armée rwandaise, constituait le point de départ indispensable à la conquête du pouvoir par les armes.

### A propos de la planification du génocide

Comme beaucoup d'autres, nous avons partagé cette thèse durant plusieurs années. Simplement parce qu'elle nous paraissait, à l'origine, la seule explication plausible à la folie autodestructrice qui s'est emparée des Rwandais en 1994. Au fil du temps, suite à l'accumulation des témoignages, les certitudes initiales se sont peu à peu fissurées et ont laissé la place à une remise en question fondamentale de ce qui semblait être, a priori, si évident et aussi incontestable.

Il ne suffit pas de marteler à en perdre la voix que la planification du génocide est un fait qui ne nécessite aucune démonstration. En saine justice, on ne condamne pas quelqu'un à la réclusion à vie sur base d'un axiome, mais bien en fonction de preuves irréfutables. Dès lors, puisque le TPIR a été instauré par la communauté internationale pour déterminer les responsabilités de ceux qui sont accusés d'être les planificateurs du génocide, il nous semble logique d'en référer à cette juridiction internationale qui depuis plus de dix ans traite du sujet.

Que cela plaise ou non aux adeptes du système de pensée unique, force est de constater que depuis la création du TPIR, fin 1994, aucun des procureurs de ce tribunal n'a été en mesure d'apporter la moindre preuve relative

à la matérialité de la planification du génocide. De façon plus précise, dans le procès du colonel Bagosora, celui qui depuis des années est désigné comme le «**cerveau du génocide**», les juges l'ont, ainsi que ses co-inculpés, acquitté du chef d'entente en vue de commettre un génocide. Un des accusés de ce procès, le général Gratien Kabiligi, a été définitivement acquitté de tous les chefs d'inculpation qui pesaient contre lui. Quant aux trois autres, ils ont été condamnés uniquement pour des crimes de guerre commis par leurs subordonnés ou supposés tels. Soulignons que si une telle culpabilité est retenue à l'égard de responsables hutus, il y a lieu de se demander pour quelle raison la même démarche n'a pas été suivie à l'encontre de Paul Kagame pour, entre autres, le massacre avéré de plusieurs dizaines d'ecclésiastiques perpétré par ses troupes entre avril et juin 1994.

Précisons qu'au moment où l'article de «**La Revue Nouvelle N° 4**» paraissait, le jugement dans le procès Bagosora avait été rendu depuis plusieurs mois déjà. A aucun endroit de cet article il n'est fait ne fut-ce qu'allusion à ce jugement, alors qu'à six reprises il est fait référence à la planification du génocide. Nous ne partageons pas pareille vision unilatérale, pas plus que nous ne suivons ceux qui à présent tiennent le raisonnement suivant : puisqu'il n'y a pas eu planification du génocide,

peut-on encore qualifier la tragédie rwandaise de 1994 de «génocide» ? Des positions aussi opposées plaident de facto pour un véritable débat de fond qui seul pourra neutraliser les dérives extrémistes et surtout rendre justice à la mémoire des millions de victimes qui, depuis 1990, ont été massacrées dans la région des Grands Lacs.

En tout cas, le jugement rendu en décembre 2008 dans le procès dit «Militaires I» est une réalité qui ne peut être ignorée. Il est la conclusion de 410 jours d'audience étalés sur une période de cinq ans. Il constitue la synthèse de 30.000 pages d'audiences, de 1.600 pièces à conviction et de 4.500 pages de conclusions. Ces documents, ainsi que les milliers et milliers d'autres accumulés par le TPIR, contribueront immanquablement à clarifier l'Histoire.

Pour clore (provisoirement) ce thème de la planification du génocide, ajoutons encore que dans leur jugement, les juges soulignent que les dispositions prises par les autorités militaires rwandaises, tant avant qu'après l'assassinat du président Habyarimana, s'inscrivaient logiquement dans un climat de guerre et de chaos généralisé provoqués par la guerre d'invasion opérée à partir de l'Ouganda par l'armée du FPR. Cette explication de la part des juges est suffisamment explicite pour se passer de tout commentaire.

### A propos de l'assimilation du génocide rwandais à la Shoah

C'est à dessein que nous utilisons l'expression «génocide rwandais», encore que l'appellation «génocide des Grands Lacs» nous semble plus appropriée au regard des 6 à 8 millions de victimes immolées, au Rwanda, au Burundi et en RDC, par une bande de fanatiques assoiffés de pouvoir absolu.

Mais, la Shoah et le génocide rwandais constituent-ils vraiment deux événements comparables ? Du moins en l'état actuel des choses. Si les conditions dans lesquelles la Shoah a été planifiée, organisée et exécutée sont connues dans leurs plus infimes détails, c'est loin d'être le cas du génocide rwandais. Même si certains épisodes ont fait l'objet de narrations circonstanciées, il nous manque toujours cette vision globale des choses qui seule pourra nous permettre d'appréhender la réelle dimension historique de cette tragédie humaine. Tant que ce n'est pas le cas, toute tentative d'assimilation nous paraît hautement suspecte.

En effet, pour avoir été directement impliqué dans les événements d'avril 1994, nous témoignons que le sort des Tutsis de l'intérieur n'a jamais fait partie des préoccupations des responsables du FPR. Au contraire, il a servi d'alibi à d'autres objectifs que l'imagination a, de fait, beaucoup de peine

à concevoir. Pour rappel, la justification donnée par le FPR pour reprendre les hostilités à Kigali, le 7 avril 1994, fut précisément l'incapacité ou le manque de volonté des autorités gouvernementales à mettre un terme aux crimes dont les Tutsis étaient les victimes. Or, que faut-il constater :

- à aucun moment le FPR n'a tenté, malgré les effectifs significatifs dont il disposait sur place, de sécuriser des zones pour permettre aux Tutsis de s'y réfugier ;
- à aucun moment le FPR n'a accepté les propositions de cessez-le-feu présentées par la MINUAR et par les forces gouvernementales afin d'unir les moyens respectifs pour mettre un terme à la situation de non droit qui se développait dans le pays ;
- plutôt que de requérir l'intervention des contingents nationaux belges, français et italiens venus évacuer les expatriés, pour juguler le massacre de leurs frères tutsis de l'intérieur, les autorités du FPR menacèrent, au contraire, de s'en prendre à ces forces étrangères et ce n'est que forcées et contraintes qu'elles acceptèrent une trêve de 48 heures pour permettre le bon déroulement de l'évacuation.

Le général Dallaire, le commandant de la force militaire de la MINUAR, relève également la même ambiguïté dans l'attitude des autorités du

FPR à l'égard des Tutsis de l'intérieur. Dans les conclusions de son livre «J'ai serré la main du diable», il écrit ceci : *Mais les morts rwandais peuvent aussi être attribués à Paul Kagame, ce génie militaire qui n'a pas accéléré sa campagne quand l'envergure du génocide fut manifeste et qui, en quelques occasions, m'a même entretenu avec candeur du prix que ses camarades tutsis auraient peut-être à payer pour la cause.*

Quant à Jacques-Roger Booh Booh, le chef de la mission de l'ONU au Rwanda, c'est l'ambiguïté globale du FPR, par rapport au processus de paix même, qu'il stigmatise dans son livre «Le patron de Dallaire parle» : (ndr : nous sommes fin mars 1994, la dernière tentative de mise en place des institutions de transition vient d'échouer suite à la politique de la chaise vide menée par le FPR) *Dès cet instant, le FPR a menacé une fois encore, depuis son QG de Mulindi, de suspendre durablement tout dialogue sur le processus de paix. Son masque venait de tomber. Il avait longtemps caché son jeu. Mais, cette fois, les choses étaient claires. Ce parti n'avait certainement pas envie de faire aboutir le processus de paix. Il est surprenant de constater que, chaque fois que l'on était sur le point d'aboutir avec le MRND, (ndr : le parti du président Habyarimana) le FPR brandissait à son tour des exigences et des conditions difficiles à remplir. Tout laissait donc croire que ce mouvement était bien contre la paix.*

L'appréciation de Monsieur Booh Booh, relative à la guerre qui opposa le FPR et les forces gouvernementales (FAR), est tout aussi claire : *Le gouvernement «d'unité nationale» a été constitué le 19 juillet. Le FPR venait de remporter la guerre contre les FAR au prix de plusieurs milliers de morts rwandais, hutus et tutsis confondus. Cette victoire ne fait pas du mouvement FPR un front de héros innocents comme il veut le faire croire. Le FPR a incontestablement commis, comme les FAR, des crimes contre l'humanité et mérite d'être traité comme tel.*

Nous faisons remarquer que dans l'état actuel des choses toute assimilation entre la Shoah et le génocide rwandais nous paraît sujette à caution. Nous avons, en effet, le sentiment que ceux qui prônent pareille symbiose espèrent surtout pouvoir se mettre à l'ombre de l'intangibilité de la Shoah et ce faisant, couler en force de chose leur version par trop unilatérale des événements. Les éléments objectifs qui, depuis 1990, sont à notre disposition nous recommandent de consacrer le temps nécessaire à la clarification de cette période troublée de l'histoire de l'Afrique centrale. Toute précipitation ne peut qu'avoir une incidence néfaste sur la manifestation de la Vérité. Elle seule rendra possible (du moins nous l'espérons) la réconciliation du peuple rwandais. Finalement, la persistance de cette ambiguïté historique ne fera qu'accentuer ce révisionnisme et ce négationnisme

revanchard mis en évidence dans l'article de «**La Revue Nouvelle N° 4**».

En tout état de cause, une véritable réconciliation entre les populations de la région des Grands Lacs ne peut se concevoir que si toutes les victimes, sans restrictions aucune, sont associées dans le même devoir de mémoire. Ne tenir compte que d'une seule catégorie de victimes, en reléguant les autres dans les oubliettes de l'histoire, constituerait une lourde hypothèque sur l'avenir.

#### **A propos du contexte international de la tragédie des Grands Lacs**

Traiter de la problématique du génocide rwandais en faisant abstraction de sa dimension internationale, c'est comme aborder l'attentat du 11 septembre 2001 à New York sans parler de la nébuleuse Al Qaeda. Non, le génocide rwandais n'est pas le résultat d'une simple lutte entre tribus rivales. Il s'inscrit bel et bien dans une stratégie de déstabilisation de l'Afrique centrale. Raisonnons d'abord en saine logique et nous en viendrons ensuite aux éléments concrets.

Peut-on imaginer un seul instant que, sans appuis extérieurs, les forces du FPR auraient été capables de mener une guerre d'agression de quatre années et ensuite d'occuper une partie du territoire du Congo égale à quinze fois la superficie du Rwanda ? Le seul bon sens force à conclure que si l'armée patriotique rwandaise (APR)

est actuellement l'armée la plus envahissante et une des plus puissantes d'Afrique, ce n'est certainement pas grâce à ce que lui rapporte la vente de ses eucalyptus, de son thé ou de son café.

Rappelons qu'en octobre 1990, lors de la première attaque menée par le FPR au Rwanda, l'armée du président Habyarimana comptait en tout et pour tout 6.000 militaires et 2.000 gendarmes. Si, avec des forces armées aussi dérisoires, le régime de l'époque était estampillé de dictatorial, comment faudrait-il alors qualifier l'actuel régime rwandais dont les forces armées affichent un impérialisme conquérant et dépassent allègrement les 30.000 militaires ? Pareille réalité n'est en aucun cas le fruit du hasard, mais bien le résultat de subsides plantureux consentis par de généreux sponsors, ainsi que du pillage des ressources minières des provinces orientales du Congo.

Si le simple bon sens ne suffit pas, venons-en aux faits. Afin de découvrir l'exacte dimension de la tragédie rwandaise, il suffit de taper le nom de «**Cynthia McKinney**» sur un moteur de recherche. Le résultat est garanti : la découverte assez choquante du rôle joué en Afrique centrale par l'administration américaine sous la présidence de Bill Clinton et qui s'est poursuivi sous l'administration Bush.

Cynthia McKinney est membre du Congrès américain. Elle fut l'envoyée spéciale de Bill Clinton en Afrique et témoigne que le gou-

vernement Clinton avait décidé de changer le régime en place au Rwanda. C'est la raison pour laquelle, précise-t-elle, Paul Kagame est arrivé au pouvoir par la violence et la guerre. Elle fustige une politique étrangère américaine brutale et irresponsable en Afrique noire. Ce qui s'est passé au Rwanda, affirme-t-elle, n'est pas un génocide planifié par les Hutus, mais un changement de régime, un coup d'Etat terroriste perpétré par Kagame avec l'aide de forces étrangères. J'ai suivi de près la tragédie des Grands Lacs et je ne comprends pas pourquoi le peuple rwandais a été traité de cette façon, alors que le pays était relativement stable ? Je ne comprends pas pourquoi le TPIR refuse d'enquêter sur l'attentat alors qu'il est reconnu par l'ONU comme l'événement déclencheur des massacres ? Je ne comprends pas pourquoi l'APR massacre, viole les femmes congolaises et pille, sans que le monde s'en émeuve. Je ne comprends pas ce silence en forme d'encouragement de la communauté internationale à l'égard des crimes abominables perpétrés par Kagame et ses hommes. Quant au TPIR, ajoute-t-elle, c'est une honte internationale, une véritable escroquerie. Comment peut-on prétendre juger des criminels hutus, alors que Paul Kagame et les éléments de l'APR sont responsables de l'assassinat de milliers

de Tutsis, de Hutus, de Congolais, d'Espagnols, de Canadiens et sont toujours libres ? Je ne peux pas concevoir que ces gens qui, depuis 1990, ont bénéficié d'une formation militaire aux Etats-Unis, utilisent leurs compétences à des fins criminelles.

Faut-il vraiment traiter Cynthia McKinney de révisionniste ou de négationniste parce qu'elle tient de tels propos ? Nous estimons que ceux qui utilisent un peu facilement ces vocables, à l'égard de ceux qui ont une autre opinion que la leur, devraient mieux s'informer et ne pas se contenter de mettre en évidence l'arbre qui cache la forêt. Ce faisant, nous pensons qu'ils desservent la cause qu'ils veulent défendre. A moins que leur seule motivation soit bien l'entretien de cette confusion malsaine que nous évoquions au début du présent article. Dans ce cas, qu'ils poursuivent à l'aise leur action obscurantiste car celle-ci porte, en elle, les germes de sa propre négation.

Pour ceux qui éprouveraient encore quelque doute, nous recommandons la lecture des différents rapports établis par le Conseil de Sécurité de l'ONU en 2001, 2002, 2003 et 2008. Tous indiquent la responsabilité de l'actuel régime rwandais dans les événements qui, depuis tant d'années déjà, sèment la mort et la désolation dans la région des Grands Lacs.

### Conclusion

Nous ne sommes ni l'homme des Hutus ni celui des

Tutsis. A l'instar de beaucoup d'autres citoyens du monde nous pensons que la Paix, la Vérité et la Justice sont des valeurs universelles et que ces valeurs ne souffrent aucune compromission. C'est la raison pour laquelle nous ne cesserons pas de dénoncer les dérives d'un régime totalitaire qui utilise les horreurs dont il est en partie, si pas en grande partie, responsable pour abuser la communauté internationale et ce, avec la bénédiction du pays qui se targue d'être le rempart de la démocratie sur terre.

Prétendre qu'il est temps de laisser les choses en l'état, par respect pour la mémoire des victimes, est une véritable imposture. Que ceux qui ont bâti leur empire sur les cadavres de 6 à 8 millions d'êtres humains répondent enfin de leurs actes devant le monde et l'Histoire. Que les dirigeants politiques actuels de cette communauté internationale qui a fait preuve d'une immense lâcheté en 1994, se ressaisissent et exigent que toutes les cartes de ce jeu cynique et sordide soient dévoilées. Faute de quoi, ils se rendront coupables du prochain génocide qui immanquablement se produira, à terme, dans la région des Grands Lacs.

Luc Marchal  
ancien commandant  
Secteur Kigali - MINUAR

# QUEL NEGATIONNISME POUR QUELLE DÉFENSE DE LA DICTATURE FPR AU RWANDA ET DANS LES GRANDS LACS?

Les dirigeants du FPR sont-ils en droit de continuer à imposer leur vision historique du génocide rwandais et à couvrir leurs agressions successives sous le manteau de protecteurs attirés d'une minorité tutsi en danger? Cela en dépit d'investigations et témoignages multiples qui ont mis en évidence le rôle moteur de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) – pas le seul – dans la préparation et le déclenchement du drame de 1994, ainsi que dans l'adoption de méthodes d'action totalitaires par le régime post-génocide et dans le développement d'une guerre cruelle et d'un chaos au sein de l'ex-Zaïre à partir de fin 1996.

L'image du génocide accréditée par le FPR, encore dominante dans le paysage médiatique occidental, est celle d'une extermination organisée des Tutsi et, de façon accessoire, des «Hutu modérés» par l'ancien régime «*hutu power*», dont le fer de lance est l'*Akazu* et la milice Interahamwe.

Les victimes de ce génocide sont évaluées de 800.000 à un million de tués entre avril et mi-juillet 1994, date de la victoire totale de l'APR.

## 1. L'avantage du recours à la Convention de 1948 sur le génocide

Le débat, tournant souvent à la polémique, sur la question de savoir s'il s'agit de massacres inter-ethniques ou d'un génocide planifié ne diminue pas la gravité et l'importance des tueries de masse qu'il faut dénoncer sans hésiter et

auxquelles la rigueur de la justice doit s'appliquer.

Toutefois, l'avantage du terme génocide (tel que défini par la Convention du 9.12.1948 des Nations unies) est de permettre une responsabilisation accrue de la communauté internationale face à des événements comme ceux du Rwanda en 1994.

L'avantage est aussi de forcer l'adoption par l'ONU de dispositions judiciaires contraignantes : tous les Etats membres concernés sont dès lors tenus de coopérer aux enquêtes internationales et de procéder aux dépistages, arrestations et extraditions des personnes suspectées d'être impliquées dans ces massacres.

Ces mérites de la référence au génocide et à la Convention de 1948, évidents pour une lutte efficace contre l'impunité des dictateurs sanguinaires, n'éliminent pas pour autant d'autres qualifications, surtout celles découlant des principes de droit international établis par le Tribunal de Nuremberg après la chute du régime nazi. A savoir les agressions contre la paix, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Bref des actes commis indépendamment de la présence d'une «*intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel*» (article 2 de la Convention).

L'intention demeure néanmoins l'élément subjectif du crime : elle ne rend pas toujours compte du passage à l'acte et peut

être l'objet d'interprétations diverses, voire de procès d'intention, lorsqu'elle est utilisée dans un conflit par un des adversaires politico-militaires pour disqualifier l'autre et bloquer tout dialogue.

## 2. L'ampleur objective des tueries

Les faits, les homicides en masse, sont là innombrables, indéniables : les corps des victimes ont été dispersés sans sépulture, enfouis dans des latrines ou dans des charniers, mais également jetés dans les rivières et lacs ou encore brûlés dans des secteurs interdits d'accès.

Ces faits-là objectifs précèdent leur qualification judiciaire et n'ont épargné aucune famille rwandaise.

Observons ici que le nombre total de tués en 1994 dépasse de beaucoup les chiffres avancés de manière invariable dans la grande presse, du moins à en juger par une évaluation de décembre 1994 du département Recensement du ministère de l'Intérieur à Kigali, estimant le nombre de morts à plus de 2 100 000. Si l'on soustrait les Tutsi de l'intérieur touchés dans cette hécatombe, soit entre trois et quatre cents mille sur une population totale de 750 000, il reste à rendre compte de la mort d'environ 1 700 000 Hutu.

Cela sans compter les victimes de la répression du nouveau régime, illustrée notamment par la fermeture meurtrière du camp de déplacés de Kibeho en avril 1995, ainsi que celles des massacres systématiques

qui accompagneront à partir d'octobre 1996 la fermeture brutale des camps de réfugiés des deux Kivu par l'APR, soit entre 200 000 et 600 000 nouvelles victimes (le rapport GARETTON de l'ONU évoquera à ce propos la commission d'actes à caractère génocidaire).

Les chemins de la réconciliation-reconstruction d'une nation agressée et déchirée ne semblent guère prêts à s'ouvrir, car la pleine reconnaissance du cœur même du génocide et de l'ensemble des violations du droit international humanitaire, partie intégrante du génocide, est loin d'être atteinte.

## 3. Catégorisation des victimes et querelle de légitimité

La justice populaire à prétention pédagogique promue par le FPR, les *Gacaca*, sème le trouble, la méfiance et la rancœur. Au lieu de faciliter l'éclosion de la vérité dans les collines, les *Gacaca* renforcent le cadre répressif de la dictature, pour ne pas dire qu'ils introduisent une nouvelle forme d'*apartheid* au sein de la société rwandaise.

Des distinctions grossières s'établissent de façon implicite entre le génocide représenté par le meurtre d'un Tutsi par un Hutu et les faits de guerre représentés par le meurtre d'un Hutu par un Tutsi.

La référence à une nouvelle catégorie de victimes du génocide anti-tutsi, celle des «*Hutu modérés*», vise à expliquer l'ampleur de l'hécatombe en associant en seconde ligne au génocide

*anti-tutsi* des Hutu alliés du FPR.

Alors quel sens attribuer à une querelle de «puristes» sur la légitimité des manifestations de deuil autour d'un monument public érigé dans la banlieue de Bruxelles à la mémoire des victimes du génocide rwandais? D'un côté «*Ibuka*» (souviens-toi), une association de rescapés tutsi, dont les célébrations mémorielles méritent en soi le respect, mais qui partage la vision historique du FPR sur le génocide et, à ce titre, constitue un instrument clé pour la défense de la dictature rwandaise.

De l'autre, le MRDH, Mouvement pour le Rétablissement de la Dignité Humaine au Rwanda, qui regroupe de nombreux réfugiés en Belgique et en Europe. Sous la pression d'Ibuka-Belgique, le MRDH se voit interdire de manifester pacifiquement devant le monument par le bourgmestre de la commune «justifié» à prévenir d'éventuels troubles, mais en outre à éviter de nuire aux bonnes relations entre la Belgique et le Rwanda du général KAGAME ...

#### 4. Une campagne sur le thème du négationnisme en Belgique

Cette querelle de légitimité, peu propice au développement d'un dialogue franc à l'écoute de tous les rescapés du tremblement de terre de 1994, se déroule sur fond d'une campagne sur le thème du négationnisme. Cette campagne est repercutée aujourd'hui dans notre pays par des organisations porteuses de valeurs humanistes incon-

testables, telles que le MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie) ou la Revue Nouvelle, sincèrement préoccupées par certains règlements de compte au sein de la diaspora rwandaise et par le danger de dérives violentes.

Malheureusement, cette campagne ne se contente pas d'adresser des critiques fondées à ceux qui refusent de reconnaître le génocide de 1994, y compris dans sa dimension anti-tutsi, et, de façon plus large, la vague exceptionnelle de violations du droit international humanitaire.

Parfois, cette campagne adopte un tour inquisitorial incompatible avec le respect de nos libertés fondamentales.

Il y a eu d'abord le 3.09.2008 l'émission de la RTBF «*Question à la une*» consacrée au reportage-apostrophe de Marianne KLARIC «*Les génocidaires sont-ils parmi nous?*»

Les démarches des milieux réfugiés et de l'association d'assistance aux victimes des conflits en Afrique centrale sont vues comme des tentatives de pression sur l'indépendance journalistique ou comme une manifestation de «*la théorie du double génocide*». Cette notion, certes, est discutable dans la mesure où l'on donne l'impression, pour expliquer l'inexplicable, qu'un massacre en chasse un autre et qu'ainsi l'on tente d'exonérer ou minimiser la responsabilité individuelle des criminels.

Il est sans doute plus approprié de se référer à

un génocide politique lié à l'accaparement du pouvoir à n'importe quel prix à travers la désintégration de la nation rwandaise, plutôt qu'à un génocide de nature ethnique.

Le porte-parole des réfugiés protestataires auprès de la direction de la RTBF était l'ancien responsable de la Ligue de défense des droits de l'homme ARDHO, Joseph MATATA, peu suspect de partisanerie et de collusion avec l'ancien régime, mais obligé d'interrompre ses investigations sur le terrain en 1995 et de s'expatrier pour échapper aux menaces de plus en plus lourdes de la sûreté militaire (DMI).

Suite au reportage contesté, J. MATATA insista pour que toute la réalité du drame rwandais soit abordée, en ce compris les crimes du FPR laissés à ce jour impunis, et pour qu'au moins le principe de présomption d'innocence soit respecté à l'égard de réfugiés en Belgique, accusés au Rwanda par des comités de délateurs du régime, sans possibilité de se défendre.

Actuellement, actionnés par *Ibuka*, le MRAX et la Revue Nouvelle pointent du doigt de façon globale le milieu associatif des réfugiés, suspecté de conduire une entreprise négationniste sous couvert de buts généreux de promotion de la dignité humaine, d'aide aux victimes du génocide et de réconciliation nationale.

Considéré comme animé avant tout par une volonté implicite de réhabilitation du «*Hutu power*» ou de protection de son groupe par la dénonciation d'un

complot international, ce milieu des réfugiés est accusé d'amoindrir la gravité du génocide, de «*banaliser*» celui-ci en le situant dans le contexte de la guerre déclenchée par le FPR et non dans le cadre préconçu d'un plan généralisé d'extermination des Tutsi.

En définitive, ce n'est pas tant le questionnement critique des protagonistes belges de cette campagne qui gêne, mais le fait de ne laisser guère d'espace aux investigations libres et au travail rigoureux des historiens, tandis que de nombreux épisodes de la crise rwandaise et du génocide doivent encore être mis en lumière et vérifiés, dans une culture complexe, empreinte de discrétion et de précautions, où chacun demeure sur ses gardes.

Ainsi, cette campagne qui a son correspondant en France, n'hésite pas à assimiler les recherches de Pierre PEAN à «une falsification» de la réalité même du génocide, sans égards pour les éclaircissements précieux apportés sur l'attitude effective de la diplomatie française et élyséenne et de la coopération militaire, sous la présidence de feu François MITTERRAND. Une attitude bien éloignée des idées reçues, très équilibrée, constructive et promotrice d'un dialogue pacifique dans le sens des accords d'Arusha.

#### 5. Une législation particulière contre la négation du génocide des Tutsi?

La campagne anti-négationniste débouche finalement

sur une opération de sensibilisation du parlement belge, en invoquant les inquiétudes déjà exprimées par le président honoraire d'Ibuka-Belgique, Placide KALISA, concernant la menace qu'à terme les milieux dits négationnistes rwandais feront peser sur nos valeurs humanistes et de tolérance.

D'où la nécessité pour le législateur belge de préparer une loi sanctionnant au plan pénal la négation du génocide des Tutsi, à l'instar de celle de 1995 relative à la Shoah.

Est-il bien utile à ce stade de figer la réalité du génocide rwandais dans une grille de lecture simpliste, de l'amalgamer avec l'extermination des Juifs par le régime nazi durant la seconde guerre mondiale, et d'ainsi hiérarchiser les crimes commis et du même coup les victimes, dont une seule catégorie serait à prendre en considération et mériterait d'être honorée? ...

Tout cela alors que le débat entre experts et africanistes sur les dessous du génocide et ses différentes facettes est loin d'être clos et que le tribunal d'Arusha déplore dans les conclusions du procès N°1 contre la direction des FAR l'absence de preuves solides apportées par le Parquet sur une planification du génocide anti-tutsi au sein des structures de l'Etat rwandais sous la seconde République.

Absence de preuves mis à part évidemment le débordement de l'organisation non partisane de la *défense civile* et son

dévoement par l'infiltration de groupes miliciens irresponsables, souvent issus des jeunesses politiques, dont des «*Inter-ahamwe*», et des éléments déserteurs des FAR. Mais ce débordement fatal de la *défense civile* était encouragé par la violation de la paix d'Arusha, la reprise des hostilités en avril 1994 et la timidité des réactions de la communauté internationale.

Le professeur Filip REYNT-JENS, président du Centre d'études de la région des Grands Lacs, vient de dresser un bilan des trois dernières décennies qu'il a consacrées comme chercheur-acteur au Rwanda et au Burundi et il y approfondit le sens profond de «sa» guerre avec le FPR.

Quant à l'africaniste français Bernard LUGAN, ancien professeur à l'Université Nationale du Rwanda à Butare, critique à l'égard de la politique rwandaise de François MITTERRAND, il a reconsidéré ses premières positions après avoir effectué une expertise approfondie au TPIR; il a résumé en ces termes les résultats de sa «contre-enquête» :

«*Contrairement à l'histoire officielle (encore communément admise), deux points doivent être soulignés :*

- *le génocide des Tutsi par «certains» Hutu n'était pas programmé puisqu'il a été déclenché à la fois par l'assassinat du président Habyarimana et par la reprise de la guerre unilatéralement décidée par le FPR/APR ;*

- *les tueries massives de Hutu par «certains»*

*Tutsi faisaient partie d'une stratégie mûrement pensée et froidement appliquée, destinée à les affaiblir régionalement en tant que force cohérente ou pouvant présenter une alternative politique.»*

Bernard LUGAN n'ira pas jusqu'à parler de «double génocide», car selon lui «à aucun moment le FPR n'a eu l'intention de tuer tous les Hutu du Rwanda».

Mais il ne se demande pas si l'élimination systématique des cadres hutu dans le nord du pays conquis par le FPR, élimination confirmée par des témoins crédibles parmi lesquels des observateurs militaires de l'ONU (MONUOR), ne constitue pas déjà une forme de génocide ...

## **6. La campagne sur le négationnisme dans la France de KOUCHNER**

La campagne anti-négationniste française, portée par l'association «*Survie*» ou le «*Collectif des parties civiles pour le Rwanda*» bénéficie maintenant d'un appui de taille en la personne de Bernard KOUCHNER, le héros consacré de l'Humanitaire.

Celui-ci vit pourtant comme ministre des affaires étrangères de SARKOZY les contradictions permanentes entre la défense des droits fondamentaux de l'homme et les exigences de la diplomatie traditionnelle.

Soucieux avant tout de renouer les relations diplomatiques avec Kigali et donc de revaloriser l'image du Rwanda du

général Paul KAGAME, singulièrement écornée par les investigations fouillées du juge anti-terroriste BRUGUIERE, Bernard KOUCHNER n'hésite pas sans trop d'égard pour son silence approbateur face à la politique de François MITTERRAND, dans la période cruciale 1990-1994, à proclamer aujourd'hui que «*Les Hutu majoritaires ont tué les Tutsi minoritaires*» : dès lors «*parler de génocide commis par le FPR est une forme de révisionnisme*».

Peu importe si la procédure judiciaire espagnole contre les principaux dirigeants militaires du FPR fait référence non seulement à des crimes de guerre, mais également à des actes caractérisés de génocide. Peu importe aussi la responsabilité dans le déclenchement du drame à travers l'attentat aérien que KOUCHNER refuse de prendre en considération.

Cible de cette campagne d'intimidation, le promoteur de l'*Action pour une Justice internationale et contre l'Impunité au Rwanda* (AJIIR), Jean-Marie Vianney NDAGIJIMANA est taxé par l'Agence rwandaise d'information en octobre 2007 d'être «*un des principaux animateurs des forces négationnistes en France*» et présenté comme tel par les associations précitées pour décrédibiliser son apport à un colloque de réflexion au sénat sur le rôle de la France au Rwanda.

J.M.V. NDAGIJIMANA n'en fait pas moins partie d'une famille mixte, se sentant dans sa chair à la fois hutu et tutsi; en 1994, il a déploré le massacre de nombreux

cousins de part et d'autre.

### 7. Le témoignage accablant de J.M.V. NDAGIJIMANA

Le premier des ministres des Affaires étrangères du Rwanda après la prise de pouvoir du FPR, membre du principal parti d'opposition démocratique MDR et de son courant favorable à une coopération pacifique avec le FPR, J.M.V. NDAGIJIMANA découvre une réalité très éloignée d'un Front Patriotique obligé de suppléer les carences de l'ONU et d'arrêter seul le génocide : de multiples témoignages de première main démontrent que KAGAME a intentionnellement sacrifié les Tutsi de l'intérieur qui, sous la seconde République, avaient joui d'une pacification stable des relations interethniques.

Il abandonne ses fonctions ministérielles à la mi-octobre 1994, après avoir été saisi le 19.09.1994 par les autorités de l'ONU (KOFI ANNAN et le représentant spécial du Secrétaire général au Rwanda), alarmées par les conclusions explosives de l'enquête de l'expert américain Robert GERSONY, mandaté par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (UNHCR), sur financement de l'USAID, pour évaluer la situation sécuritaire à l'intérieur du pays dans la perspective d'un retour sûr et pacifique de la masse des réfugiés, et surtout après avoir accompagné le nouveau Président Pasteur BIZIMUNGU à New York et à Washington début octobre 1994 dans une mission-

*forcing* destinée à obtenir le retrait du rapport GERSONY. Cela en dépit du fait que cet expert n'avait recensé que la pointe de l'iceberg : 30 000 Hutu massacrés par l'APR dans quelques zones de seulement trois préfectures, durant deux mois en pleine période de cessation de la guerre!

Le témoignage très documenté de J.M.V. NDAGIJIMANA vient d'être publié en France: il est accablant, mais il mérite d'être médité par ceux qui sont engagés de bonne foi dans une des campagnes anti-négationnistes, car cela pourrait leur éviter de tomber dans une forme plus grave de négationnisme basée sur l'exclusion de nombreuses victimes sans voix du drame rwandais.

L'auteur-témoin se demande en conclusion pourquoi Bernard KOUCHNER persiste à se faire l'avocat de Paul KAGAME «en toutes circonstances»...

Pourtant, KOUCHNER sait que le génocide n'aurait pas eu lieu si le processus de transition démocratique n'avait pas été interrompu par la force brutale et le recours aux armes et il est au courant du cheminement minutieux de l'instruction du juge Fernando ANDREU MERELLES de l'Audience Nationale à Madrid, rendue compétente par l'assassinat de neuf ressortissants espagnols par l'APR entre 1994 et 2000.

Il est difficile, en l'occurrence, de ne pas saisir dans les interventions de B. KOUCHNER ses efforts pour rattacher le char de

la France post-gaulliste à l'attelage anglo-américain. Celui-là qui a sponsorisé avec «succès» les nouveaux régimes forts de la «bonne gouvernance» incarnés par MUSEVENI et KAGAME et qui couvrent dans le pays-continent voisin, la RDC, la colonisation rwandaise des deux provinces du Kivu, dans le cadre douteux de l'ancienne «Communauté Economique des Pays des Grands Lacs» (CEPGL) rabibochée pour l'occasion, en dépit des occupations directes et indirectes de l'armée rwandaise et de son infiltration dans les unités locales des forces armées congolaises.

### 8. Un dialogue à ouvrir sans bloquer la lutte contre l'impunité

Les querelles d'école sont inévitables dans un dossier si polarisé que le Rwanda: il y est mal aisé de se défaire de ses partis pris ou d'éviter un positionnement «à thèses», comme le rappelle le professeur REYNTJENS : chaque intervention extérieure classe ipso facto au Rwanda son auteur en «pro» ou «anti-FPR», suspecté d'être instrumentalisé par un des deux camps, quand ce n'est pas plus grave encore, en «pro» ou «anti-Tutsi».

Ces observations n'empêchent pas de stimuler et approfondir le débat en cours, et de tirer au clair les points de désaccord, dont celui épineux de l'unicité du génocide; les associations belges ou françaises engagées dans les campagnes susvisées ne sont nullement invitées

à renoncer à leurs objectifs humanistes ou à relâcher leur vigilance citoyenne, au contraire à élargir leurs approches et à privilégier l'esprit de dialogue dont le Rwanda a tant besoin, en dépit d'un environnement défavorable.

Toutefois, précipiter dans un contexte d'ouverture une amnistie politique – ce que les dirigeants militaires actuels du Rwanda attendent au fond - alors que la justice n'a pas encore touché le cœur du génocide, n'est pas la solution. Sinon la lutte contre l'impunité, une priorité non contestée par les associations précitées, risque à nouveau de céder le pas à l'option diplomatique.

Le retrait forcé du procureur Carla DEL PONTE en 2003 au moment où elle s'apprêtait à poursuivre des responsables du FPR sur base de dossiers constitués par son équipe «*Enquêtes spéciales*», ainsi que l'abandon de pareilles poursuites par son successeur au profit des juridictions rwandaises, sur pression américaine et anglaise vont conférer un rôle majeur inattendu à la procédure judiciaire en Espagne. Il est ici réconfortant de savoir que le Parquet fédéral en Belgique, compétent en matière de violation du droit international humanitaire, coopère pleinement avec l'instruction du juge espagnol Fernando ANDREU MERELLES. Celle-ci offre, en effet, toutes les garanties d'un Etat de droit pour les parties en cause. Ce que la justice rwandaise est loin d'offrir, vu le traitement exemplatif de l'affaire Guy THEUNIS! Ce dernier fut

arrêté à Kigali en septembre 2005, jugé par un *Gacaca* pour «*complicité de génocide*», puis transféré discrètement en Belgique pour être déféré au parquet sur base d'un dossier pénal vide.

### 9. Les fantômes de l'IDC dans le collimateur ...

On oublie trop que le FPR justifiait sa guerre en octobre 1990 par la nécessité de corriger les conséquences d'un génocide primitif commis par la Tutelle belge peu avant l'indépendance en 1962, avec la complicité de l'ONU.

Cela oblige à remonter à la période de la révolution sociale de 1959 et de l'abolition de la royauté du clan tutsi des *Banyiginya* par près de 80% des électeurs (référendum populaire de septembre 1961 sous contrôle des Nations unies).

Parmi les inspirateurs de cette révolution, l'Eglise missionnaire et la démocratie chrétienne sont pointées. Tandis que l'Eglise mettait l'accent sur des réformes dans le sens de la justice sociale, la démocratie chrétienne appuyait la démocratisation du pays à la base de la première République présidée par Grégoire KAYIBANDA (1962-1973) : celle-ci ne parvint pas à résoudre la question brûlante des réfugiés et à réconcilier les diverses composantes de la société rwandaise.

De multiples études historiques portent sur cette période controversée, à laquelle il faut se référer.

Dans le cadre de cette modeste contribution, je me contenterai de relever l'essentiel des démarches de l'Internationale Démocrate Chrétienne (IDC), à la veille de la guerre d'octobre 1990.

Le président Juvénal HABYARIMANA avait fondé en 1975 le MRND, le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, afin de prendre le relais civil du coup d'Etat militaire de 1973.

Cependant, il avait respecté à côté du MRND, dont chaque citoyen rwandais faisait automatiquement partie, un certain pluralisme culturel et une décentralisation communale qui ménagèrent un large espace de manœuvre au monde associatif.

Suite à l'aggiornamento politique en Afrique centrale, l'IDC a proposé au MRND de l'accompagner dans sa sortie du régime de parti unique et dans le lancement d'un processus crédible de démocratisation, sans remettre en question les acquis de la seconde République dans la réconciliation interethnique.

Malheureusement, la conduite de ce processus prometteur se révéla en temps de guerre semée d'embûches; une guérilla couplée à une campagne d'information orientée, à travers des officines de relations publiques aussi discrètes que performantes, réussit pas à pas à transformer une agression extérieure, appuyée sur l'armée ougandaise et dénuée de racines dans le

pays, en une guerre civile cruelle et fatale.

Cette campagne médiatique a bénéficié, dès le début, du soutien insigne du ministre d'Etat libéral, feu Jean GOL, qui a su faire passer au parlement belge les agresseurs-déserteurs de la NRA comme la principale force d'opposition démocratique au Rwanda.

Je me souviens avoir touché du doigt le tournant criminel pris par la guerre de guérilla déterminée par Paul KAGAME, quand j'ai reçu le cri de détresse du Mutara au siège de l'IDC en février 1992.

L'appel du Doyenné du Mutara signé le 10.02.1992 à Rukomo par seize prêtres issus des quatre paroisses concernées, parmi lesquels le Père Joaquim VALLMAJO, décrit la situation vécue dans les zones du nord s y s t é m a t i q u e m e n t vidées de leur population paysanne par l'armée du Front Patriotique (APR) qui se présentait pourtant en Occident comme un mouvement populaire de libération.

Dans ma lettre ouverte du 25.10.1996 au sénateur Alain DESTEXHE, un des principaux instigateurs de la commission parlementaire d'enquête -, j'ai repris ce témoignage alarmant des prêtres du Mutara qui rejoint les constats faits dès la fin 1991 par les évêques catholiques et répercutés dans leur lettre pastorale du 11.03.1992, à propos du sort des paysans «*devenus des réfugiés permanents dans leur propre pays* » après la destruction systématique

des structures socio-économiques, sanitaires et scolaires.

En effet, ce témoignage de responsables locaux constituait une pièce maîtresse pour les **interventions de l'IDC auprès des milieux européens, en particulier britanniques**, susceptibles de peser à Kampala en faveur du tarissement de l'alimentation de l'APR en armements et en jeunes combattants à la frontière ouganda-rwandaise.

Voilà ce que j'écrivais à ce sujet : « ... le cri de détresse lancé par les prêtres du Mutara, en février 1992, alerte l'opinion (publique) sur le fait qu'il ne s'agit «plus de batailles entre deux armées, mais de terrorisme à l'encontre de populations paisibles : la nuit tombée, les agresseurs s'infiltrent à travers le dispositif militaire, pour mener leurs combats de guérilla sur le dos de la population qui ne connaît plus de sécurité» et le jour les paroisses sont visées par des tirs de roquette depuis le territoire ougandais.

Ensuite, des informations concrètes sont données sur diverses agressions commises chaque fois par des assaillants en uniforme de la NRA, dont certains s'expriment en anglais et swahili et qui se livrent à des massacres et à des pillages systématiques, en particulier dans les communes de Muvumba et de Kiyombe (rappelons ici la destruction, du centre de santé de Rushaki et l'assassinat de religieuses, dont une française médecin).

Tout cela fut transmis fidèlement à l'euro-députée

britannique Margaret DALY et aux milieux européens, sans aucun effet et sans que les bonnes relations avec l'Ouganda fassent l'objet d'une réévaluation par l'Union européenne. » (fin de citation).

Nous admettions à l'IDC qu'à « *la fin 1991 début 1992, la guérilla (de l'APR) change de plus en plus la nature de la guerre, tout comme la contre-criminalité croissante aussi détestable qu'elle engendre...* ».

Malgré l'allocution du Président HABYARIMANA au parlement le 04.02.1991 et l'avertissement solennel donné à tous les citoyens rwandais, afin qu'ils ne tombent pas dans le **piège des attaquants du FPR** visant à **antagoniser la société** et à exacerber les différences ethniques et autres, l'ouverture tant redoutée d'un « *front intérieur* » s'est opérée dans le pays avec un gonflement ingérable de la petite armée nationale (les FAR) et avec une dégradation générale de la situation des droits de l'homme.

Face à cette évolution négative qui masquait la gravité de la stratégie du chef militaire du FPR, l'équipe du Secrétariat général de l'IDC s'est abstenue d'appeler par leur nom d'authentiques crimes de guerre à la source même de la spirale des violences civiles ; ce n'est d'ailleurs que deux ans plus tard, après la reprise de la guerre en avril 1994, que l'IDC fera référence explicitement à l'obligation pour les belligérants de respecter les règles des conventions de Genève sur le droit de

la guerre (communiqué IDC du 04.05.1994).

La **faiblesse de mes démarches et dénonciations au niveau européen**, eu égard à la gravité des offensives de l'APR destinées à faire le vide des populations civiles dans les zones prétendument libérées, s'expliquait par l'option diplomatique privilégiée en vue de la recherche à tout prix d'une paix durable avec le FPR .

Les pourparlers de paix à Arusha à partir de juillet 1992 ont sans doute, d'une façon inattendue, apporté une caution internationale à l'organisation militaire du FPR et ont envoyé un signal fort à tous ceux qui se sont crus justifiés à adopter le modèle d'action de la milice « *Inkotanyi* » du Front Patriotique ; d'où la transformation des mouvements de jeunesse des partis politiques en groupes miliciens de plus en plus agressifs, en violation de la législation rwandaise, et l'infiltration de ces groupes illégaux au sein des structures de l'auto-défense civile.

J'ai vu cette stratégie criminelle se poursuivre jusqu'à atteindre un sommet lors de l'offensive meurtrière lancée par l'APR dans la nuit du **7 au 8 février 1993**, ce qui provoqua **un nouveau flux de 600 000 déplacés civils** (à ajouter aux 350 000 déjà déplacés).

Voici comment un coopérant médical relate ces événements dans une lettre envoyée en Belgique le 15.02.1993 :

1°... les rebelles «*ont investi Ruhengeri habillés de T-shirt MRND et CDR ... ce qui pour une armée qui se respecte représente quelque chose d'odieux.*

2° *ils ont investi progressivement, habillés en civils, les camps de réfugiés (déplacés), puis ils ont chassé ceux-ci devant eux, au moment de l'attaque, mettant ainsi en réelle difficulté l'armée rwandaise puisqu'elle ne savait plus sur qui elle tirait.*

3° *à Ruhengeri, ils ont massacré beaucoup de civils et beaucoup après leur avoir fait subir des atrocités ...*

4° *il y a des rebelles qui se dissimulent parmi la population entre Ruhengeri et Kigali, ils sont toujours en civils et il est difficile de ce fait de les localiser et de les combattre!*

5°... *le fait que ces combats ont créé une masse estimée à plus ou moins 600.000 réfugiés (déplacés) qui s'approchent de Kigali, devrait convaincre la communauté internationale que les Tutsi qui sont derrière (le FPR) sont beaucoup plus dangereux pour les droits de l'homme ... que le régime en place. Il va de soi qu'il faut un changement ... Qui dans ces chefs de guerre va se pencher sur ce troupeau humain de réfugiés hagards, qui ne savent pas où aller, qui n'ont plus d'espoir ... C'est dramatique».*

6° conclusion prémonitoire : «*Ce que tout le monde ressent ici, c'est que le jour où nous embarquerons, ce sera la grande épuration à Kigali et dans les collines*

*... Notre présence ici sert à contenir un climat de vengeance qui s'installe de plus en plus ...».*

Cette manière de poursuivre pareil type de guerre a achevé de nous convaincre à l'IDC de la nécessité de déployer au Rwanda une force ONU d'interposition, pour prévenir la catastrophe humanitaire, tandis que les négociateurs du FPR estimaient que la présence des observateurs militaires de l'OUA suffisait ...

D'autres témoignages de coopérants nous sont parvenus à la même époque, issus de milieux engagés dans le secteur du développement rural au Rwanda : ceux-ci décrivent la guerre de l'APR en termes de destructions systématiques des structures paysannes locales : ce qui inspira la note alarmiste de mars 1993 du professeur Jean-Paul HARROY (ULB, Institut de Sociologie SOLVAY) sous le titre « *L'affreux avenir que les rebelles préparent à la paysannerie rwandaise* ».

Lors de **mes missions au Rwanda en juin et en août 1993, au cours de mes visites dans les camps de déplacés et dans la zone tampon** devenue après la signature finale des accords

d'Arusha « *zone démilitarisée* », j'ai pu constater sur le terrain les effets de cette politique de vide de population.

Mes constatations personnelles rejoignent celles beaucoup plus larges établies à la même époque (août 1993) par le général DALLAIRE, en mission de reconnaissance pour la future MINUAR et qui épinglait durant sa visite

à Mulundi le blocage par la direction FPR du retour des déplacés dans la zone supposée démilitarisée.

En plus de ma visite en commune de Nkumba en préfecture de Ruhengeri, j'ai rencontré des déplacés du Mutara en préfecture de Byumba, où j'ai reçu le témoignage direct d'un instituteur d'origine burundaise qui n'osait pas reprendre ses fonctions à l'intérieur d'une zone en principe démilitarisée suite à l'accord de paix, mais où l'ensemble des Burundi se sentait encore menacé comme tel par l'APR.

Dans ma contribution à l'enquête parlementaire belge, j'avais noté que la communauté des Barundi du Mutara qui, au lendemain du génocide sélectif de 1972 au Burundi, s'était réfugiée au Rwanda et avait été déplacée dans cette région éloignée de sa patrie pour éviter des tensions à la frontière rwanda-burundaise, « *constituait la cible privilégiée de certains rebelles* », au point d'avoir « *été éradiquée par la guerre* » du FPR. Ce tragique constat au plan humanitaire ressenti en août 1993, même s'il concerne une fraction limitée de la population du Mutara, autorise peut-être à entrevoir un « *mini-génocide* » plusieurs mois avant le déclenchement du génocide de 1994 !

La timidité des dénonciations humanitaires résulte du fait que la haute direction militaire du FPR n'hésitait pas à **menacer** et à faire disparaître, le cas échéant, **les acteurs politiques rwandais et les obser-**

**vateurs étrangers** qui risquaient de dévoiler le caractère criminel de ses attaques à l'encontre de populations non impliquées dans la guerre, voire même dans l'action politique militante. Dans ce contexte, nous avons vécu à l'IDC cette menace, certes à un degré atténué par rapport au Rwanda, lorsque Paul KAGAME envoya ses représentants Jacques BIHOZAGARA (responsable du bureau FPR en Europe) et Maître Siméon RWAGASORE (alors avocat en poste à Bujumbura) le 24.11.1993 au siège bruxellois de l'Internationale, afin de mettre celle-ci en demeure de se déjuger, à propos de l'implication du chef de l'APR dans la tentative de putsch militaire au Burundi, et d'indemniser les familles de réfugiés rwandais vivant dans la capitale burundaise et victimes d'actes de génocide perpétrés soi-disant par le nouveau régime FRODEBU avec l'appui d'autorités rwandaises et de l'IDC...

Après le cataclysme de 1994, la campagne d'accusation change de registre : l'IDC devient « *le parrain idéologique des commanditaires du génocide* » et se voit reprochée son approche « ethniste » de la démocratisation.

J'ai donc vu **mes premières appréhensions de février 1992** concernant la stratégie APR de vide des populations dans les zones du nord, être confirmées par les échos donnés à l'IDC sur l'offensive des 7 et 8 février 1993 avec déplacement massif de 600 000 civils, des familles paysannes

pour la plupart, et par mes constats personnels sur le terrain en juin et surtout en août 1993. Cependant ces appréhensions de 1992 **ont encore été vérifiées après la reprise de la guerre en avril 1994**, alors que les massacres prenaient de plus en plus la tournure d'un génocide et que ceux-ci auraient dû amener les belligérants autour de la MINUAR à se conformer aux projets successifs de cessez-le-feu de la diplomatie africaine et onusienne et à reprendre le cours de la paix signée à Arusha.

Dans ma contribution déjà mentionnée à l'enquête parlementaire belge, j'ai relevé le fait qu'à l'IDC, « **des messages, également des messages venus du Rwanda, nous ont donné des échos alarmants sur les massacres systématiques de civils au cours de l'offensive de l'APR dans tout l'Est du pays, ainsi que dans des quartiers de Kigali investis à partir du 07.04.1994 par le bataillon FPR installé au CND. Ces témoignages convergents ont été apportés en mai et juin 1994 au siège de l'IDC par des visiteurs de différentes sensibilités ; je pense à des prêtres, à un pasteur protestant, à un responsable de la section rwandaise de Pax Christi M. Ildéphonse MUNYESHYAKA, au Vice-président du Forum « Paix & Démocratie » Maître Stanislas MBONAMPEKA, ou encore à un des responsables de la Fédération Rwandaise de Défense des Droits de l'Homme (FRDH) l'avocat Joseph MUSHYANDI.**

Dès les premiers jours de

*la reprise des combats et avant même que les massacres ne commencent dans le milieu rural, l'APR conquiert en moins d'une semaine tout l'Est de la préfecture de Byumba et une grande partie de celle de Kibungo : selon des témoignages convergents de rescapés, il y effectue des massacres systématiques de populations sans défense, tandis que les FAR s'étaient déjà repliés.*

*Un épisode épinglé alors par le FRDH est l'extermination des déplacés du camp de Mpembwe (Kibungo). Il y a aussi les massacres de témoins privilégiés comme le missionnaire espagnol Joaquim VALLMAJO et une équipe de prêtres rwandais à Kageyo (Byumba).*

*Le vide créé dans ces deux préfectures conquises conduit le FRDH à s'inquiéter sur le sort réservé à la population « manquante » qui ne se retrouverait pas ailleurs ou qui, plus tard ne pourrait être comptabilisée dans les camps de réfugiés. Il s'agit de plusieurs centaines de milliers d'habitants ! » (fin de citation).*

Lorsque j'ai visité les camps de réfugiés au Kivu en octobre 1994, j'ai entendu des témoignages effrayants de rescapés de cette préfecture de Byumba, dont les habitants ont été décimés dans une proportion évaluée à plus de 50 %.

L'équipe de Stanislas MBO-NAMPEKA allait de façon systématique recenser les témoignages des rescapés des massacres, afin de les mettre à la disposition de la juridiction pénale internationale en voie de création.

## 10. Obstination du témoignage personnel et blocage des «enquêtes spéciales».

Ces quelques constats, tant indirects au travers d'échanges suivis avec des témoins crédibles que directs lors de visites sur le terrain, font partie d'un témoignage plus vaste préparé en prévision de mes deux dépositions devant le tribunal d'Arusha en février et avril 2008.

Mais ils ont surtout alimenté mon témoignage-plainte adressé au Parquet fédéral à Bruxelles le 16.01.2009 en même temps que le témoignage personnel du Secrétaire général de l'ONG «SOS Rwanda Burundi». Mon témoignage et le sien seront par la suite joints à la procédure judiciaire en cours en Espagne.

Cependant, mon apport demeure modeste et partiel devant les contributions de plus en plus nombreuses des premiers intéressés, les Rwandais qui ont vécu dans leur chair le génocide et la destruction de leur patrie et qui commencent à relater leur vécu grâce au recul et à la sécurité acquis en exil et parfois grâce à des opérations réussies d'exfiltration.. A ces contributions incontournables s'ajoutent celles plus neutres d'observateurs extérieurs (personnel diplomatique et de l'ONU, coopérants et responsables d'ONG de développement) qui ont réussi à s'affranchir du traditionnel devoir de réserve et à surmonter leurs réflexes de prudence.

A la terrible obstination

du crime répond enfin l'obstination du témoignage personnel.

Les militants des campagnes anti-négationnistes en Europe peuvent comprendre la nécessité de chacun de ces témoignages, pas obligatoirement en concordance avec l'image que l'on se fait ici du génocide. Ils peuvent en outre mieux saisir les obstacles élevés sur le chemin ardu de la justice internationale. A cet égard, je me rappelle qu'au début juillet 2003, je m'apprêtais à rencontrer le Procureur Carla DEL PONTE à La Haye, à propos de la révision possible du procès du premier ministre intérimaire Jean KAMBANDA, condamné à la perpétuité sur base d'un plaidoyer de culpabilité douteux ayant permis d'éviter un véritable procès contradictoire sur les responsabilités précises de l'ensemble du gouvernement rwandais. L'enjeu était d'obtenir la coopération volontaire de ce témoin privilégié.

Cette rencontre ne put avoir lieu qu'avec son successeur, Hassan Bubacar JALLOW à Londres en novembre 2003, dans un contexte complètement modifié, où la marge de manoeuvre du nouveau procureur était des plus limitée.

Entretemps, une campagne de dénigrement de Carla DEL PONTE, accusée par Kigali de négliger le tribunal d'Arusha au point de «faire insulte aux victimes du génocide», avait été relayée au Conseil de sécurité à New York par les Américains et les Britanniques désireux

de placer sous tutelle la direction d'un parquet déjà soumis à des pressions financières.

Cette campagne décrite en détail par une proche conseillère de Carla DEL PONTE avait abouti à l'éviction de cette dernière du dossier rwandais, sous couvert d'une décision technique du Secrétaire général de l'ONU destinée soi-disant à renforcer l'action du parquet, tandis qu'en réalité elle allait entraîner le blocage des «enquêtes spéciales» et l'abandon des poursuites du TPIR à l'encontre des responsables militaires du FPR.

Cet appui américain et anglais qui confine à la complicité, aura des effets désastreux en RDC en pleine transition démocratique : forts de leur impunité confirmée au plan international, KAGAME et ses soldats poursuivront sans être trop contrariés leurs menées criminelles dans l'est du Congo, ainsi que leur colonisation prédatrice des deux provinces du Kivu.

Deux générations de Congolais y seront sacrifiées aux appétits des seigneurs de guerre rwandais. Les dégâts se compteront par millions de morts.

Si le dossier d'Hisène HABRÉ, accusé d'avoir couvert durant sa présidence au Tchad, entre 1982 et 1990, une pratique constante de la torture et de l'élimination extrajudiciaire d'opposants, fait l'objet de la constitution de parties civiles à Bruxelles depuis 2005, sur base de la loi belge de compétence universelle, que faudra-t-il

attendre demain de la part des innombrables plaignants congolais pour des crimes de guerre et contre l'humanité sans commune mesure avec ceux de la dictature tchadienne?

Plutôt que la pénétration chinoise dans leur continent, d'ailleurs freinés par un FMI à direction américaine, les Africains ne devraient-ils pas craindre avant tout la «normalisation» anglo-saxonne actuellement à l'œuvre?

Alain DE BROUWER